

BILAN D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	5
03 La gestion des espaces naturels littoraux	6
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	6
3-2 Les plans de gestion	8
3-3 Les faits marquants	9
3.3.1 Gestion adaptative du littoral	11
3.3.2 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites	14
3.3.3 L'accueil du public et la surveillance	27
3.3.4 Les études et les suivis	30
3.3.5 La gestion agricole et cynégétique	38
04 La communication et la sensibilisation	43
05 Les partenariats	45



01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) émane du conseil départemental qui assure une partie importante de son financement, associé aux intercommunalités littorales adhérentes et la commune de La Hague.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département, du Conservatoire

du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y préserver, conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (au 31 décembre 2020)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental par 10 représentants dont 1 représentant titulaire assure la présidence du SyMEL, et 5 représentants suppléants
- les communautés de communes littorales et la commune de la Hague (11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants)

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département de la Manche, le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement représentée par le Président de la Chambre d'Agriculture, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation des fonctions supports de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Suite aux élections municipales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) des 15 mars et 28 juin 2020, de nouveaux élus ont été désignés pour siéger au SyMEL.

La liste des membres du Bureau et du Comité a été actualisée comme suit :

Madame Valérie NOUVEL est élue Présidente du SyMEL depuis le 26 mai 2015.

Siègent au sein du Comité, deux Vice-Présidents :

Mme Christine LEBACHELEY, conseillère départementale canton Val de Saire, 1^{er} Vice-Présidente élue le 26 mai 2015

M. Edouard MABIRE, élu communautaire à la Communauté d'Agglomération le Cotentin, 2^e Vice-Président a été élu le 14 octobre 2020.

4 nouveaux conseillers communautaires ont été élus, membres du Bureau, le 14 octobre 2020. La liste est actualisée comme suit :

Mme Frédérique BOURY (canton Les Pieux)

M. Antoine DELAUNAY (canton Avranches)

M. Guy CLOSET (Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche)

Mme Sophie JULIEN-FARCIS (Communauté de communes Granville Terre et Mer)

M. Louis TEYSSIER (Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage)

Mme Marie LAPPREND (Commune nouvelle de La Hague)

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

TITULAIRES (10)	SUPPLÉANTS (5)
Mme Valérie NOUVEL (Présidente du SyMEL) - canton de PONTORSON	M. André DENOT - canton de PONTORSON
Mme Frédérique BOURY - canton LES PIEUX	M. Jean-Paul FORTIN - canton LA HAGUE
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN - canton d'AVRANCHES	M. Jean-Marc JULIENNE - canton GRANVILLE
Mme Christèle CASTELEIN - canton de VALOGNES	Mme Martine LEMOINE - canton VILLEDIEU-LES-POÊLES
M. Antoine DELAUNAY - canton d'AVRANCHES	Mme Françoise LEROSIGNOL - canton de BRICQUEBEC
M. Dominique HEBERT - canton ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE	
Mme Christine LEBACHELEY (1 ^{er} Vice-Présidente du SyMEL) - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Patricia LECOMTE - canton de BRÉHAL	
M. Alain NAVARRET - canton de BRÉHAL	
M. Jean LEPETIT - canton du VAL DE SAIRE	

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNE

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes de La Baie du Cotentin	Mme Chyslène LEBARBENCHON	M. Michel HAIZE
Communauté d'agglomération le Cotentin	M. Jean-René LECHATREUX	M. Jean-Michel BOUILLON
	M. Richard LETERRIER	Mme Nicole BELLIOU-DELACOUR
	M. Édouard MABIRE - 2 ^e Vice-Président du SyMEL	Mme Odile THOMINET
Commune nouvelle de la Hague	Mme Marie LAPPREND	M. Philippe MERCIER
Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche	Mme Michèle BROCHARD	Mme Stéphanie MAUBE
	M. Guy CLOSET	Mme Noëlle LEFORESTIER
Communauté de communes Coutances Mer et Bocage	M. Louis TEYSSIER	Mme Béatrice GOSSELIN
	M. Jean-Claude HEURTAUX	M. Bruno QUESNEL
Communauté de communes Granville, Terre et Mer	Mme Sophie JULIEN-FARCIS	Mme Florence GRANDET
Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. Vincent BICHON	M. David GUERLAVAIS

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La direction du SyMEL est assurée par M. Saïd EL MANKOUCH, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département.

1 responsable technique à Saint-Lô ; M. Pierrick LIZOT assure depuis le 1^{er} juillet 2020, l'encadrement de l'équipe technique composée de :

4 agents aux missions transversales, basés à Saint-Lô et hébergés par le Département au second étage du bâtiment principal de la maison du Département.

- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement
- Eric NEUVILLE technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral du havre de Surville
- Tanguy PAIN : technicien de gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Lydie RENOUF : chargé de mission continuité du cheminement littoral jusqu'au 20/03/2020

11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest - Centre Manche)
- Stéphane LEMIERRE à Agon-Coutainville (Côte Ouest - Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Frédéric CHEVALLIER (depuis le 10/08/2020) et Jean GIRARD (depuis le 01/04/2020) à Granville (Archipel de Chausey)
- Poste de garde du littoral à Carentan : (Côte Est - Baie des Veys), poste occupé en 2020 par M. Christian LÉCONTE jusqu'à son décès

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien, de surveillance, de réalisation d'études, suivis naturalistes, ...

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour 6 organismes satellites du Conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.

La gestion administrative du personnel est assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Siège administratif à Saint-Lô

Le siège administratif du SyMEL est basé au sein de la Maison du Département à Saint-Lô, propriété du Conseil départemental, par convention de mise à disposition de locaux.

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :
n'hésitez pas à contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83**
ou symel@manche.fr
ou consulter son site internet : www.symel.fr

En 2020 :

Ont quitté le SyMEL

- Valentin PAILLETTE, responsable technique, a effectué une mobilité à la DREAL de Bretagne le 01/04/2020
- Christian LÉCONTE, garde surveillant du littoral du secteur côte Est/Baie des Veys, est décédé le 06/05/2020
- Arnaud GUIGNY, Garde gestionnaire du Littoral sur l'archipel de Chausey, a rejoint, par détachement, l'Office Français de la Biodiversité le 01/09/2020
- Pierre SCOLAN, garde gestionnaire du littoral sur l'archipel de Chausey, a rejoint, par détachement, l'Office Français de la Biodiversité le 15/09/2020.

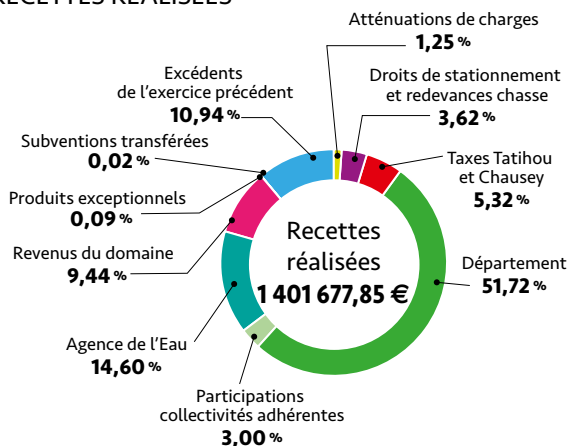
Ont rejoint le SyMEL

- Pierrick LIZOT, responsable technique a pris ses fonctions le 01/07/2020
- Tanguy PAIN, technicien de gestion chargé des suivis naturalistes et cynégétiques a rejoint le SyMEL le 23 mars 2020
- Frédéric CHEVALLIER, garde gestionnaire du littoral de l'archipel de Chausey a pris ses fonctions le 10/08/2020
- Jean GIRARD, garde gestionnaire du littoral, sur l'archipel de Chausey a pris ses fonctions le 01/04/2020

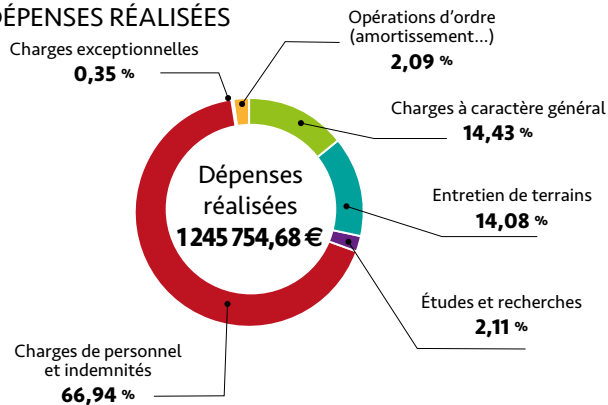
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2020

RECETTES RÉALISÉES

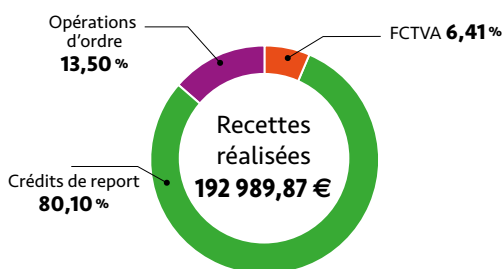


DÉPENSES RÉALISÉES

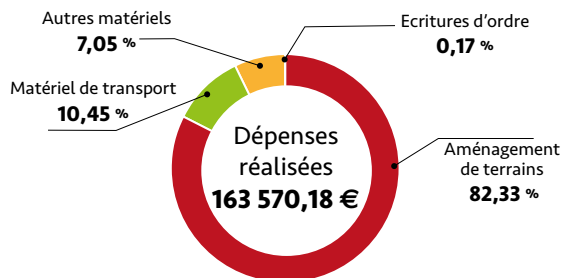


INVESTISSEMENT 2020

RECETTES RÉALISÉES

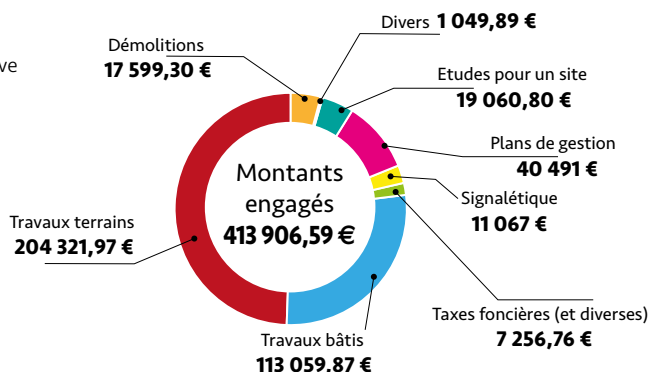


DÉPENSES RÉALISÉES



PAR LA MISSION DE PROPRIÉTAIRE QU'IL ASSURE EN NORMANDIE, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL INVESTIT DANS LA MANCHE, SUR SES PROPRIÉTÉS

Le montant engagé en investissement pour 2020 s'élève à **413 906,59 €** réparti comme suit :



LES FINANCEURS



03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels littoraux de la Manche sur une surface de **5275 hectares de domaine terrestre et 5 000 hectares de Domaine Public Maritime (DPM)**.

Les nouvelles surfaces acquises au cours de l'année 2020 correspondent à des acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral. Les surfaces, propriété du Département de La Manche, gérées par le SyMEL sont restées identiques.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLÉS

PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (hors réserves naturelles nationales)

4038,58 ha gérés par le Symel

PARCELLES GÉRÉES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

893 ha





ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha sur l'archipel de Chausey





PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

347 ha

HAGUE

-  Falaises du Mur Blanc
-  Pointe de Jardeheu
-  Anse St Martin
-  Pointe de la Hague

VAL DE SAIRE

-  Pointe du Brick
-  Pointe de la Loge
-  Marais de Réthoville
-  Etang de Gattemare







CÔTE DES ISLES

-  Les Vertes Fosses
-  Cap du Rozel
-  Dunes d'Hatainville
-  Flèche de Barneville
-  Cap de Carteret
-  Dunes de St Jean à Portbail
-  Prés de l'Olonde
-  Dunes de Lindbergh
-  Havre de Portbail
-  Havre de Surville








CÔTE EST DU COTENTIN

-  Ile de Tatihou
-  Utah Beach
-  Beauguillot
-  Les Veys


CENTRE MANCHE

-  Havre de Lessay
-  Landes de Lessay
-  Dunes de Pirou Nord
-  Dunes de Pirou Sud
-  Havre de Geffosses
-  Dunes d'Anneville-sur-mer et de Gouville-sur-mer



SUD MANCHE






-  Havre de Regnéville
-  Pointe d'Agon
-  Regnéville
-  Prés de la Sienne
-  Dunes et Marais d'Annoville
-  Havre de la Vanlée
-  Dunes de Bréville

CHAUSEY



-  Iles Chausey

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

-  Mare de Bouillon
-  Pointe de Champeaux
-  Prés de l'Hopital
-  Dunes de Dragey
-  Pointe du Grouin du Sud
-  Ilot de Tombelaine
-  Bois d'Ardenes

-  Site du Conservatoire du littoral
-  Site du Département de la Manche
-  Antenne du Symel
-  Site géré par le Symel
-  Parc naturel régional des marais du cotentin et du Bessin

LÉGENDE

-  Sites gérés par le SYMEL
-  Communauté de communes (CDC) et les limites de villes

0 10 20 km

Sources : BRTE, IGN, INSEE, IGN 2017, GDF SUEZ, © IGN 2010, CD50, SYMEL. Réalisation : DUS/JLD - Mars 2018

03 | 2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le plan de gestion d'une durée désormais de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans.

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.

La situation de crise sanitaire n'a pas été propice à l'organisation de comités de gestion au cours de l'année 2020.

Le Comité syndical du SyMEL, lors de sa réunion du 16 février 2020, a validé le premier de plan de gestion des prés de l'hôpital à Avranches qui avait été approuvé par le Comité de gestion du site, le 10 septembre 2019.

LES PLANS DE GESTION 2020-2024 :

	2020	2021	2022	2023	2024	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)						2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)						-
205 - UTAH-BEACH						2002-2006
266 - ILE DE TATIHOUE						2011-2020
154 - ETANG DE GATTEMARE						2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE						
247 - POINTE DE LA LOGE						
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf						
226 - POINTE DU BRICK / Landes de Fermanville						
269 - FALAISES DU MUR BLANC						2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU						2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE						2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)						2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE						2017-2022
CAP DE CARTERET						2018-2028
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL						2017-2027
LES PRES DE L'OLONDE						2009-2019
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL						2020-2029
058 - DUNES D'HATAINVILLE						
041 - DUNES DE LINDBERGH						
006 - HAVRE DE SURVILLE						
290 - HAVRE DE LESSAY						2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (Lande du Camp)						2008-2018
DUNES DE PIROU						2012-2021
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)						-
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER						2012-2021
187 - POINTE D'AGON						2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE						-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)						2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)						2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE						-
422 - ÎLES CHAUSEY						2009-2012
486 - FALAISES DE CAROLLES-CHAMPEAUX						2011-2019
263 - DUNES DE DRAGEY						2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY						2011-2020
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE						2011-2020
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD						2011-2020
585 - PRÉS DE L'HOPITAL						2020-2022
623 - MARE DE BOUILLON						2015-2025
BOIS D'ARDENNES (plan d'aménagement forestier)						2017-2036

Plan de gestion prop CdL
 Plan opérationnel prop CdL
 Plan de gestion prop CGal
 Document unique pour plusieurs sites
 3 Année d'exécution

03 | 3 Les faits marquants : 2020, une année bien singulière...

Décès de Christian LECONTE, garde du littoral Cote Est – Tatihou (1954 – 2020)

Christian LECONTE, garde du littoral Cote Est – Tatihou nous a quitté brusquement le 6 mai 2020 des suites de maladie. Son décès nous a profondément attristé par sa soudaineté, amplifiée par les conditions particulières du confinement général et strict que nous traversons collectivement. Confinés et par la même encore plus isolés pour subir le choc de l'annonce de son décès et entamer le deuil qui s'en suit. Du fait d'une limitation stricte des participants, ses collègues du SyMEL, de la délégation du Conservatoire du littoral et les membres du comité syndical ont été représentés à la cérémonie d'adieu par Antony Hannok, garde du littoral Côte Ouest, pour un dernier témoignage de leur amitié et leur attachement, et en mémoire de ses années et investissements pour la préservation de la baie des Veys et de la Cote Est du département où il a exercé ses missions de garde du littoral.

Les élus du SyMEL rassemblés au comité syndical lui ont rendu un hommage appuyé lors de la première séance organisée en visioconférence le 1 juillet 2020 et lui ont témoigné leur reconnaissance de son implication et du travail qu'il a accompli tout au long de sa carrière au service de la préservation du littoral.

Tous garderont le souvenir d'une personne humble, joyeuse, souriante, discrète, d'une grande simplicité et bienveillance. Celui également d'un passionné de son territoire de vie et de travail entre la baie des Veys et Tatihou...qui n'en faisaient qu'un par son attachement, sa passion calme et son engagement à y transmettre son expérience au plus près du terrain en particulier aux nombreux jeunes qu'il encadrait avec bienveillance lors de chantiers.



Une épreuve en plein confinement : le décès de Christian LECONTE, garde du littoral sur le secteur Cote Est-Tatihou

La crise sanitaire et le confinement : une année 2020 bien singulière

Face à la crise du covid-19, un plan de continuité de l'activité (PCA) évolutif a été initié, identifiant les moyens humains permettant d'assurer les missions essentielles et indispensables prise immédiate de mesures.

Notre ligne de conduite :

- Observation rigoureuse des dispositions arrêtées par le Gouvernement,
- Préoccupation constante et prioritaire de la préservation de la sécurité sanitaire du personnel
- Poursuite des services essentiels tout en respectant les dispositions générales du confinement

À partir du 17 mars, jour où a débuté la période de confinement, l'activité des agents du SyMEL s'est poursuivie en travail à domicile, à plein temps dans un premier temps, puis à mi-temps.

Selon les directives nationales et dans le respect des mesures sanitaires, la sécurité a été la priorité donnée pour la conduite des actions par le personnel amené à rencontrer du public sur les sites. Les sorties autorisées étaient renseignées, d'abord pour la sécurité des agents et pour justifier les dérogations qui étaient à l'époque très encadrées au plan national.

Les missions pendant le confinement national strict ont été de plusieurs ordres :

- Un professionnalisme pour garantir les soins et le suivi du cheptel sur trois secteurs concernés, mises bas, surveillance du fait de la prédation avec rapatriement d'animaux (cas exceptionnel) chez le garde
- Saisie informatique des suivis naturalistes réalisés sur les sites

- Priorisation et sorties autorisées pour les suivis sur lesquels le SyMEL est attributaire de subvention : comme le programme des characées financé par la Région et des fonds européens
- Tous les chantiers (pédagogiques, en régie ou via prestataire) ont été reportés
- Interventions d'urgences assurées avec engagement et professionnalisme par les gardes concernés :
 - Risque d'embâcle sur le Thar (Mare de Bouillon)
 - Sécurisation de matériel installé à Lingreville (érosion côtière)
 - Sécurisation de l'ancienne décharge de Réthoville (commune de Vicq-sur-Mer) mise à nu par l'érosion côtière
- Préparation des chantiers à réaliser : reprise progressive afin de soutenir la reprise de l'activité économique et des prestataires du SyMEL à la sortie du confinement
- Identification, en préparation du déconfinement, des secteurs fragiles en terme d'espèces à préserver :
 - Espèces présentes sur les plages pour nicher (gravelot à collier interrompu...)
 - le faucon pèlerin : sécurisation avec la mise en place d'une déviation du sentier piéton en accord avec M. le Maire de Barneville-Carteret

À partir du 11 mai, le travail a repris progressivement en présentiel pour tous les gardes sauf ceux de Chausey (pour

des questions liées aux difficultés de respect de distanciation en bateau) et alternance Télétravail/bureau pour techniciens.

Pendant le confinement, le SyMEL a maintenu ses engagements auprès des stagiaires (réaménagement du déroulement des stages, hors les murs..), mais l'Education Nationale n'a pas souhaité le maintien de l'ensemble des stages programmés.

La reprise des chantiers a été progressive, en lien avec les approvisionnements limités en masques et moyens de protections indispensables pour la protection des personnels des entreprises ou organisme d'insertion.

En terme de missions de surveillance et de police, les gardes n'ont pas été mobilisés dans le cadre du confinement pour en assurer le respect. Les sorties autorisées étaient l'occasion de surveillance de l'intégrité des sites en gestion.

Les réunions du comité syndical du SyMEL ont été maintenues pour la bonne marche de la collectivité et organisées soit exclusivement en visioconférence, soit en mixte (présentiel/visioconférence). La réunion principale de vote du budget principal 2020 ayant été organisée avant la crise sanitaire le 13 février.



Signature de la convention renouvelée de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral dans le département de la Manche entre le Conservatoire du littoral et le SyMEL

Le 4 février 2020, à l'occasion d'une séance du conseil de Rivages Normandie organisé à La Hague, Mme Valérie Nouvel, Présidente du SyMEL, et Mme Agnès VINCE, Directrice du Conservatoire du littoral, ont formellement signé le renouvellement de la convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral dans le département de la Manche jusqu'en 2025.

La convention ainsi signée renouvelle le partenariat stratégique et de longue date entre le SyMEL et le conservatoire du littoral pour la gestion des espaces naturels terrestres (en gestion depuis 2002) ainsi que du domaine public naturel maritime de l'archipel de Chausey (depuis son attribution par l'Etat le 21 mars 2017).



3.3.1. Gestion adaptative du littoral

Un confinement en urgence, au cœur du confinement sanitaire, d'une ancienne décharge découverte sous l'effet des tempêtes dans le Val de Saire

La côte nord du Val de Saire s'érode. Des cordons dunaires s'effacent, des chemins disparaissent...et d'anciennes décharges apparaissent, notamment sur la commune de Vicq-sur-mer. Suite aux tempêtes de février et mars 2020, une première décharge est apparue à Réthoville, commune déléguée.

La mobilisation du SyMEL, de la Commune, du Conservatoire du littoral, de la DDTM, de la DREAL a permis d'organiser une mise en confinement du site avant les grandes marées des 7 et 8 mai.

Les autorisations administratives ont été obtenues en moins d'un mois.

Sur le plan technique, le SyMEL est intervenu pour faire un premier diagnostic de la situation, évacuer les déchets éparpillés sur la plage avec la Commune et suivre les travaux.

5 jours ont été nécessaires pour couvrir les déchets d'une bâche et d'un enrochement.

En fin de semaine, des sondages étaient réalisés pour évaluer l'étendue du tas d'immondices en vue d'une résorption.



Le Conservatoire du littoral, maître d'œuvre des travaux, s'est basé sur l'expérience déjà acquise de la résorption de la décharge de la Samaritaine à Lingreville pour établir le cahier des charges et la sélection de l'entreprise.

Au cours du printemps, deux autres décharges se sont ajoutées à la première, l'une sur un terrain communal et la troisième sur un terrain du Conservatoire. Un plan de résorption des trois sites est donc à l'étude avec l'établissement public foncier de Normandie.

ENVIRONNEMENT. L'érosion marine fait reculer le trait de côte sur des dizaines de mètres

À Réthoville, la mer a pris d'assaut une ancienne décharge

À RÉTHOVILLE, dans la commune nouvelle de Vicq-sur-Mer (Mét-de-Saire), les marais ne sont pas loin de fusionner avec la mer, qui a déjà eu raison du sentier littoral. Elle a même mis au jour une ancienne décharge jusqu'alors ensevelie sous le sable.
 Comme à Lingreville (dans le Cotentin) en 2016, sur le site de la Samaritaine, l'érosion marine a fait par révéler une décharge utilisée pendant des décennies à compter des années 70. Beaucoup de déchets, de toute nature, ont déjà été évacués, y compris des véhicules et des graviers.
 La situation a motivé la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) à intervenir d'urgence le 8 mai pour stopper la pollution en cours à Réthoville. En attendant une réhabilitation du site, comme cela a été fait à Lingreville.



mer. « Je me souviens être venu sur cette décharge enfant, et des Réthovillais aujourd'hui âgés de 80 ou 90 ans m'ont confirmé qu'il y avait un trou, certainement un trou de bombe datant de la guerre, où on diversait de tout, et surtout de la ferraille, témoigne Jean-Louis Mabelet, maire délégué de Réthoville. Il y a déjà eu plusieurs fois des attaques de la mer, qui ont emporté pas mal de choses. Et cette année, la marée du mois de mars a été particulièrement terrible. »

« Évaluer surface et quantité de déchets »

Il y a encore cinq ans, la décharge se trouvait à plus de dix mètres du bord de mer. L'érosion marine ne cesse donc de faire reculer le trait de côte, « sur au moins 25 mètres depuis 2015 par endroits », constate Ludovine Gabet.
 En attendant la phase de réhabilitation, les travaux de confinement de la décharge ont estimés à 30 000 euros environ.

Mesure d'urgence

Un arrêté préfectoral a été pris. « Un arrêté préfectoral de mesure d'urgence visant à la réalisation de travaux de préservation de l'environnement », explique Ludovine Gabet, gérée du littoral dans le Val de Saire pour le SyMEL de la Manche (Syndicat mixte Espaces littoraux de la Manche).

→ Les travaux de confinement, avec géotextile et blocs rocheux, doivent permettre d'éviter la fuite de déchets.

généraliste du site. Des travaux d'urgence ont démarré ce lundi 27 avril. Une opération délicate rapidement et en concertation entre autorité, propriétaire et gestionnaire, qui avaient bien conscience du problème. Des camions à benne et des tractopelles sont pour quatre jours à

fourrage afin de confiner la décharge. « On ne connaît pas l'étendue de la décharge, précise Ludovine Gabet, il va donc falloir faire des sondages pour évaluer sa surface et la quantité de déchets. Ce qui doit être fait mercredi ou jeudi, pour permettre de chiffrer le coût du

démantèlement de la décharge, d'engager les démarches et d'adapter les moyens techniques. Et dans les six mois à venir, le Conservatoire du littoral, propriétaire, va devoir mener les études nécessaires pour envisager le démantèlement. »

Autant les sondages, le chantier, confié à l'entreprise de terrassement LTP Lohet, basée à Ebéroy (sud-Manche), qui a fait ses preuves dans la réhabilitation du site de Lingreville, consiste en la pose d'un géotextile maintenu par des blocs rocheux pour confiner la décharge et éviter que plus de déchets encore ne partent à la

G.L.

Suivi du recul du trait de côte au Havre de la Vanlée (Lingreville)

D'importants travaux de résorption d'une ancienne décharge littorale sur les dunes de Lingreville, dite de la « Samaritaine » ont été achevés en 2018. A cet endroit, est constatée depuis plusieurs années une forte dynamique d'érosion de la dune. Ce phénomène se poursuit malgré la pose de ganivelles dont l'objectif est de favoriser l'accumulation de sable et limiter cette érosion.

Plusieurs tempêtes associées à de forts coefficients de marée se sont succédées en début d'année 2020 ont endommagé une partie des ganivelles installées en 2018. La dune a ainsi reculé de plusieurs mètres.



Février 2019



Janvier 2020



Novembre 2020

Photos du suivi de restauration de dune « la Samaritaine »

Des travaux de restauration des ganivelles et la mise en place de branchages dans la dune sont prévus en 2021 afin

de tenter de limiter l'érosion et de protéger les parcelles en arrière de la dune.

La première phase de restauration et de confortement des dunes de Surtainville est lancée (contrat Natura 2000 : première tranche de travaux)

Suite aux réflexions engagées en 2019 où le SyMEL avait apporté son regard d'expert sur les questions d'érosion dunaire pour répondre aux préoccupations soulevées par les élus de Surtainville, des travaux de restauration du cordon dunaire ont été réalisés. Ils ont été financés par un contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire du Littoral, opérateur local.

du sable. Une seconde tranche de travaux est prévue en début d'année 2021.

La réorganisation des accès à la plage a été conforme aux préconisations techniques proposées par le SyMEL, et les ganivelles posées ont d'ores et déjà contribué au piégeage

En parallèle et tout au long de l'année, des travaux de maintenance d'équipements existants et d'autres complémentaires ont été réalisés par le garde du littoral, avec notamment la pose d'une signalétique fournie par le Conservatoire du Littoral (panneaux d'entrée de site, micro-signalétique, bornes directionnelles). L'objectif à terme sur le rivage Surtainvillais est une harmonisation de la signalétique basée sur la charte graphique du Conservatoire du Littoral.



À la demande de la Commune, des travaux d'élagage ont également été menés le long de la route qui longe le massif dunaire sur des propriétés du Conservatoire du Littoral. Cette opération a été réalisée en décembre avec l'aide du service espaces verts du Pôle de proximité des Pieux de la Communauté d'agglomération le Cotentin,

afin de mutualiser les moyens. Une partie des branchages de saules a été utilisée par le service GEMAPI de la CAC pour la restauration de siffle vents dans les dunes du Rozel où une zone de vulnérabilité a été identifiée en dehors des terrains du Conservatoire. Le reste a été broyé puis valorisé pour des espaces verts de la collectivité.

Historique de l'érosion au niveau des Tobrouks dans le Havre de Surville

Selon le vieil adage qui déclare que « l'histoire est sous nos pieds », la façade littorale recèle de « témoins » enfouis dans la mémoire et quelquefois sous les sables... Ces témoins du passé sont devenus des balises et des témoins d'usure des côtes sableuses. En phase d'érosion, les cordons dunaires du secteur subissent les coups de boutoir de la mer. Recrudescence

des vents de fortes intensités (côte ouest, vents dominants de secteur SW à NW), fortes houles et courants font un travail de sape qui dégage parfois des ouvrages inconnus de la population locale... En effet, la plupart de ces constructions datant de 1941 ou 1942 ne trouvent plus beaucoup de témoins oculaires ayant connu cette période.



14/03/2016
Ouvrages du « Mur de l'Atlantique » et érosion marine
Dunes de Saint-Rémy - Havre de Surville

Les 2 « tobrouks » échoués sur l'estran à St-Rémy-des-Landes donnent une bonne idée du recul de la dune (voir photos). Sur le secteur, on peut estimer à un recul de 2 mètres par an en

moyenne. Le stock de sable prélevé s'est déplacé pour engraisser d'autres secteurs (exemple : formation de bancs de sables au niveau des « avant-plages »).



11/12/2018



12/03/2020

3.3.2. Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites

SECTEUR CÔTE EST / BAIE DES VEYS

Élaboration d'une notice transitoire de gestion pour le site d'Utah Beach

Le site d'Utah Beach fait figure de dernier ensemble dunaire de la côte Est de la Manche, à proximité immédiate de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot au Sud, et en connexion directe avec les prairies humides arrière littoral des marais à l'Ouest. Les dunes d'Utah Beach occupent ainsi une place prépondérante dans la fonctionnalité écologique du territoire.

La notice transitoire de gestion du site permet de réaffirmer les objectifs de gestion et de préservation du site pour le SyMEL comme pour le Conservatoire du littoral, sur un pas de temps court pour la période 2020 à 2022. Elle permet de poursuivre la dynamique de gestion sur le site en palliant de façon transitoire à l'établissement d'un véritable plan de gestion.

Afin d'évaluer les actions passées et pour statuer sur de nouveaux objectifs à tenir, le recueil de données environnementales est capital. Une série d'inventaires est

alors programmée sur 2020, 2021 et 2022. Ces inventaires concernent en 2020 la flore par un inventaire des groupements végétaux notamment en zone humide, et permettront de mesurer l'impact de la gestion notamment agricole sur les milieux.



Gestion des chardons dans la plaine de Tatihou

Comme chaque année, le SyMEL gère la problématique d'expansion de deux espèces de chardons sur Tatihou. Les chardons sont coupés avant la période de floraison afin de limiter la prolifération de ces espèces. Cette année, la coupe a été effectuée principalement sur la partie non pâturée, là où les stations de chardons sont relativement denses, ainsi que sur la prairie entre le fort Vauban et le

Lazaret. Les années précédentes, cette action de gestion se faisait de manière mécanique mais en raison du confinement et d'une nidification majoritairement au sol, il a été décidé de réaliser une fauche manuelle afin de concilier la préservation de la population de goélands et la lutte contre le chardon. L'action d'échardonnage s'est concentrée sur une surface d'environ 6,5 ha.



SECTEUR HAGUE

Réalisation d'un enclos de pâturage mobile dans la vallée de Beaumont

La vallée de Beaumont, particulièrement encaissée et peu accessible n'est plus exploitée depuis quelques années. Cette vallée présentant de grands intérêts tant au niveau écologique que paysager, le choix est fait de maintenir un entretien minimum pour limiter la fermeture et l'homogénéisation des milieux.



Chantier de pose de filets électriques dans la vallée de Beaumont avec les jeunes en Service Volontaire Européen

En complément du débroussaillage, le pâturage a été remis en place en 2020 sur un enclos d'environ 3 hectares. Une clôture mobile en filets électriques a été installée, grâce à la réalisation d'un chantier avec 4 jeunes en Service Volontaire Européen à l'association AVRIL.

13 boucs ont pu être introduits dans un premier temps dans le nouvel enclos, rejoints quelques jours après, par deux vaches, pour y passer une partie de l'hiver.

Poursuite de la restauration de zones humides : la grande vallée de Vauville et la roselière de Saint Germain des Vaux

Sur la Pointe de la Hague, Lionel Manceau, au cours de son stage de BTS en 2019 au sein du SyMEL concernant l'état des lieux des roselières de la Pointe de la Hague, avait mis en avant l'évolution de ces petites roselières résiduelles vers des ronciers. Le débroussaillage, alors préconisé, doit permettre de rajeunir et diversifier le milieu et ainsi favoriser la faune inféodée. Ainsi 1000m² ont été débroussaillés en 2020 sur une roselière de la Commune déléguée de St-Germain-des-Vaux.

Par ailleurs, dans la Grande vallée de Vauville, les zones tourbeuses, à fort intérêt patrimonial, se voient progressivement dominées par du saule et de l'ajonc d'Europe. Pour limiter la fermeture du milieu et favoriser les espèces caractéristiques des milieux tourbeux, 1000m² ont été broyés.



Débroussaillage de la roselière de St-Germain-des-Vaux



Tourbière de la Grande Vallée, Landes de Vauville-Travaux 2020

Aménagements liés à l'activité agricole pour l'entretien des zones humides à Vauville

Plusieurs clôtures agricoles ont été implantées sur des parcelles en fonds de vallées humides de Vauville pour en faciliter l'exploitation. Ces parcelles louées à des exploitants agricoles sont soumises à un cahier des charges assez exigeant afin d'assurer l'entretien des prairies humides sans les dégrader.



Clôture d'une parcelle agricole le long de la réserve naturelle de Vauville pour du pâturage ovin



Clôture d'une parcelle en fond de vallée au Petit Doué de Vauville

La gestion du cheptel : une veille permanente



Traitement de la gale par bain d'animaux du cheptel du SyMEL

Dans le cadre des actions de gestion de parcelles plus particulièrement difficiles d'accès, afin d'en assurer leur entretien, le SyMEL possède un cheptel de plus d'une centaine d'animaux. L'effectif en 2020 se compose de 2 vaches, 6 poneys, 4 ânes, 25 moutons et 120 chèvres. Les gardes du littoral, concernés, assurent la surveillance, le suivi alimentaire, le déplacement des animaux sur les différentes parcelles dédiées, qui passe aussi par le suivi d'identification (naissances, mortalités), sanitaire et prophylactique.

En terme de suivi sanitaire, la gale en recrudescence dans la Manche sur les cheptels ovins et caprins, a touché quelques animaux du SyMEL. Le traitement par bain complet de 80 animaux a été réalisé par une partie de l'équipe des gardes mobilisée au cours d'une journée organisée en septembre.

Retour sur 10 ans de fermetures des cavités à Gréville-Hague pour la protection des chiroptères

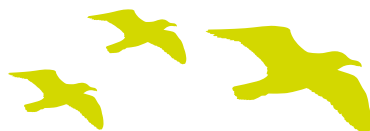
Les souterrains de l'ancien champ de tir de Castel Vendon et de Landemer, situés sur la commune déléguée de Gréville-Hague, sont fermés au public depuis 10 ans... l'occasion de faire un premier bilan.

Les deux souterrains de Castel Vendon ont été fermés par des grilles métalliques en 2009, à l'époque où le site était encore la propriété de la Marine nationale. Les travaux avaient alors été pris en charge dans le cadre d'un contrat Natura 2000. En décembre 2013, le champ de tir a été affecté au Conservatoire du littoral. En 2015, suite à des effractions, les tubes constituant les grilles ont été remplis de béton. Depuis les grilles n'ont pas été fracturées.

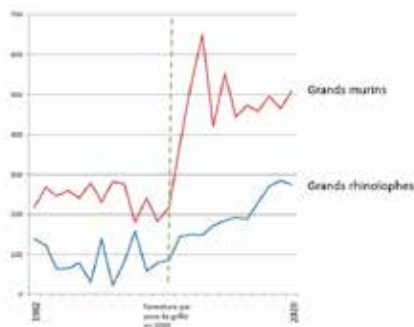
Le souterrain de Landemer fermé par des grilles et une trappe métallique en 2011 a été l'objet de sept effractions dans les premières années de sa fermeture. Les réparations rapides ont fini par décourager les auteurs de ces dommages.



Cavité principale



Si les grilles permettent une sécurisation pour le public et une protection des sites d'Histoire, la raison première est la préservation des chauves-souris qui hibernent dans les cavités. Chaque année, en janvier, un comptage exhaustif des souterrains est réalisé avec le Groupe Mammalogique Normand (GMN) et le premier bilan est positif. Tout d'abord, la population de chauves-souris est croissante depuis les fermetures, en nombre d'individus et en nombre d'espèces. Parmi les deux principales espèces représentées, les grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*), très sensibles au dérangement, voient leurs effectifs se stabiliser et augmenter de façon régulière. De même, les grands murins (*Myotis myotis*) ont vu leur nombre doublé depuis la fermeture du site.



Grand rhinolophe

Enfin, dans une des cavités de Castel Vendon, il a aussi été constaté l'installation en été d'une colonie de reproduction de grands rhinolophes, celle-ci est comptée en juillet depuis 2019.

SECTEUR VAL DE SAIRE

Une concertation au plus près du terrain pour partager un programme d'actions de la gestion du littoral



L'évolution constante du littoral du Val de Saire et les adaptations fréquentes pour faire face aux changements nécessitent des rencontres régulières des structures concernées par la gestion du littoral. Au fil du temps, il

s'est mis en place une fluidité dans la concertation qui s'est révélée efficace dans des situations de crise.

Une journée de terrain a permis de revoir tous les points du territoire communal de Vicq-sur-Mer sur lesquels un travail est nécessaire. Cette journée de concertation entre le Conservatoire du littoral, la DDTM, le Département de la Manche et le SyMEL a eu lieu le 18 juin 2020

Pour chacun des sites, selon la nature du problème, les organismes se sont accordés sur un programme d'actions avec un calendrier. Dans ce cadre, la Commune de Vicq-sur-Mer, le Conservatoire et le SyMEL se sont accordés pour installer en 2021 un dispositif différencié de fermetures de plusieurs accès au littoral. La fermeture sera temporaire ou définitive selon la configuration de chaque accès et les motifs (sécurité, préservation de la biodiversité, etc.).

Un chantier de restauration de « parcelles de loisirs » après démolitions de bâti

Le Conservatoire du littoral a procédé à l'acquisition de deux parcelles de 2000 m² en 2015 sur la commune de Fermanville. Sous sa maîtrise d'ouvrage, il a été procédé à des travaux de démolition de bâtiments qui s'avéraient disgracieux. Une phase de reconquête de la végétation a alors débuté. Une opération d'arrachage ou d'abattage a été réalisée par le SyMEL, de plus de 200 plantes et arbustes qui ne sont pas inféodés à cet espace naturel du Val de Saire. Les produits de l'abattage et des coupes s'élevant à environ 30m³ ont vite trouvé preneurs par les résidents riverains, évitant de laisser les copeaux au sol. Les parcelles ont retrouvé leur aspect d'origine naturelle.



La gestion du boisement de pins maritimes dans les landes du Brulay à Fermanville et à Carneville

La colonisation par les Pins Maritimes sur les landes du Brulay (à Carneville et Fermanville) se fait au détriment des paysages de landes caractéristiques sur ce site. Après le dernier incendie estival en 2011, les surfaces impactées ont rapidement été envahies par les jeunes semis de pins qui gagnent du terrain sur les habitats naturels de landes à bruyères. Certains de ces pins ont une hauteur aujourd'hui de 3 ou 4 mètres.

Un chantier de broyage sur 3 journées a permis d'éliminer l'équivalent de 1000 m² de pinède par une équipe de 6 personnes. Les pins ont été abattus puis broyés pour limiter le volume de végétaux. Un volume de 25 m³ de broyats a été proposé à la ville de St Pierre Eglise pour les paillages de leurs espaces verts.



Photos des pins



Travaux de broyage

La restauration d'une mare à proximité du bois de Maupertus-sur-mer

Le bois de Maupertus est un écosystème relativement rare à l'échelle du Val de Saire. Une mare en lisière de forêt est alimentée par une nappe phréatique mais cette mare en voie de comblement et en mauvais état a dû faire l'objet de travaux de restauration.

L'accessibilité difficile a rendu les travaux complexes mais la mare a pu être restaurée sur une surface de 20 m² pour une profondeur de 80 cm.

Quelques larves de salamandre sont déjà installées, ce qui démontre déjà l'intérêt d'avoir porté cette action.



Phase chantier



Photo suite à la restauration de la mare

Le schéma d'intention paysagère, une démarche pour viser une gestion à l'échelle du territoire

Le Schéma d'Intention Paysagère (SIP) porté par le Conservatoire du littoral concerne 3 sites en Normandie dont le site allant du Cap Lévi aux landes de Fermanville. L'objectif est de définir des intentions de valorisation du site et de définir les actions à réaliser. L'approche paysagère a été choisie pour avoir une approche sensible, partagée et 'in situ' du site. Deux architectes-paysagistes ont étudié les différentes composantes et valeurs du site et les éléments pouvant porter atteinte à l'harmonie de ce paysage caractéristique du Cap et des landes de Fermanville.

Les deux gardes du secteur se sont mobilisés pour guider sur le terrain les deux experts et participer aux débats car leur expérience et leur savoir-faire acquis depuis des années est important et sert de « mémoire et de suivi du site ».

Ce document une fois terminé va donner les priorités pour améliorer les points forts et en même temps gommer les points noirs qui existent. La temporalité (court, moyen et long terme) est à évaluer mais également les opportunités d'aménagement liées à des acquisitions des terrains par le Conservatoire.



© I. Rauss, Conservatoire du Littoral

SECTEUR CÔTE DES ISLES

Entretien des aires de stationnement et des cheminements du Cap de Carteret

La fréquentation touristique du Cap de Carteret ne faiblit pas bien au contraire, favorisée par l'ouverture du phare au public. Une opération de maintenance a été effectuée par le prestataire avant la saison touristique sur les trois aires de stationnement qui connaissent des problèmes d'érosion. Ces actions d'entretien récurrentes ne résolvent pas le problème et il sera nécessaire à terme de trouver des solutions plus pérennes en prenant en considération les impératifs d'aménagement en site classé ; une composante importante pour une solution de réaménagement du site.

Les chemins du site connaissent également une fréquentation importante, et les pluies abondantes qui s'abattent sur le cap en période automnale et hivernale ne font qu'aggraver le phénomène. Des travaux d'entretien sont alors nécessaires. En 2020, la pose de marches et la création de rigoles métalliques sont venues compléter les aménagements antérieurs offrant plus de confort au public et permettant de limiter l'érosion.

Restauration des dépressions humides arrière-dunaires de la côte des Isles

Avec un hiver 2020 très humide, plusieurs dizaines d'hectares ont été inondés dans les dunes de la Côte des Isles. Ces remontées de nappe phréatique dans les parties basses de nos dunes permettent aux espèces dont l'écologie est dépendante d'accomplir leur cycle biologique.



En 2020 les herbiers de characées ont explosé, les rendant favorables à l'alimentation des oiseaux... comme les foulques macroules, les canards colvert, les grèbes castagneux ou encore les poules d'eau qui ont pu nicher avec succès.



À l'automne, dans la continuité des opérations engagées, des travaux de broyage avec exportation ont été menés permettant la restauration de 1,5 hectare de zones humides arrière dunaires sur l'Espace Naturel Sensible des dunes de Saint George de la Rivière et des dunes d'Hatainville dans la mielle du nord.

Ainsi, la stabilisation progressive de nos massifs dunaires induit naturellement leur fixation par la végétation, rases à prairiales puis arbustive par la suite entraînant la disparition de certains cortèges floristiques et faunistiques. Il n'y a aujourd'hui quasiment plus de dépressions dunaires qui se forment naturellement. C'est pourquoi, la gestion passe par la recréation de milieux jeunes ayant donc un caractère pionnier avec leurs cortèges associés. En 2020, dans les dunes de Lindbergh, une nouvelle dépression humide de 500 m², et des travaux complémentaires de restauration ont été menés dans les dunes de Saint Georges de la Rivière (reprofilage de berge, étrépage et dessouchage). Une mare a été restaurée avec une pente douce favorable à la biodiversité dans les dunes de Portbail.

Poursuite de la restauration des dunes grises du site d'Hatainville

Afin de lutter contre l'embroussaillage d'une partie du site d'Hatainville, des travaux de broyage exportation sont menés sur le site naturel en complément du pâturage. Ce broyage a lieu une fois par an, en automne, en dehors de la période de nidification des oiseaux et sur la base d'une analyse diachronique et d'un programme de travaux établi par le garde.



Mise en sécurité des sentiers de l'ENS de Saint Sauveur le Vicomte

Sur cet espace naturel sensible du Département, des travaux de mise en sécurité des layons d'accès aux parcelles ont été réalisés par une entreprise de travaux forestiers.

À l'aide d'une nacelle, il a été procédé au démontage d'une très grosse branche de chêne surplombant le layon central. S'en est suivi l'abattage préventif de 4 arbres, des épicéas de Sitka d'une bonne soixantaine d'années, 27 mètres de hauteur, dépérissant. Les arbres ont été couchés et ébranchés.

La mise en andains des branchages issus des houppiers a été réalisée en régie par le SyMEL (2 agents, une journée)

Réfection de la digue de l'étang de l'ENS de Saint Sauveur le Vicomte

Dans le courant de l'automne 2020, l'effet combiné de la présence du ragondin et d'une forte pluviométrie, a créé une brèche de 2 mètres de profondeur par 2 mètres de longueur dans la digue sud de l'étang.

Après une sécurisation en attendant l'intervention d'une entreprise, une commande de travaux a été passée à Arbor&Sens pour le colmatage à l'amont et à l'aval de la brèche.

Une journée de travail d'une équipe de 3 personnes avec une mini-pelle et un enfonce-pieux ont été nécessaires.

Le matériau de remblais a été prélevé sur place (terre limono-argileuse), dans le respect de l'intégrité des lieux.

Le tout a été étayé avec de la planche de bardage en bois de chêne.



Ouverture et entretien des dunes de Saint-Rémy-des-Landes

Les dunes du secteur nord de St-Rémy font l'objet d'un broyage de végétation avec exportation. La dynamique de progression des ligneux (prunellier, aubépine, ajoncs, saules, etc.) est telle, qu'il a fallu rouvrir dès 2015 l'équivalent de 2 hectares. En novembre 2020, l'entreprise Digard est revenue sur les lieux pour broyer les layons et clairières existants, avec l'ouverture d'une nouvelle zone en communication avec les précédentes.

Cette reconquête de milieu intervient sur d'anciennes dépressions arrière-dunaires qui ont un potentiel certain en terme de diversité écologique. Le milieu favorable a permis le retour de certaines espèces d'oiseaux comme la bécassine des marais, la bécasse des bois en saison hivernale. Un protocole de suivi de la végétation sera mis en place avec le retour de cortèges floristiques inféodés aux dépressions humides arrière-dunaires (dont plusieurs espèces d'orchidées). L'automne 2020 ayant affiché une pluviométrie importante, la nappe phréatique a inondé en bonne partie les zones concernées.



Travaux de broyage avec exportation
Novembre 2020



Une grande partie des zones investiguées se trouve ennoyée dès la fin décembre 2020

SECTEUR CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

« Creusement » de deux mares à la Lande du Camp et à Gouville-sur-Mer

Pour la Lande du Camp, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un creusement, mais du profilage d'un ancien trou de bombe de 250 kilos, stigmate des bombardements Américains sur l'aérodrome, alors occupé par les Allemands en 1944. Ces trous de bombes sont profonds, environ 4 mètres de profondeur, mais les pentes abruptes ne sont pas favorables à l'expression de la flore pionnière des landes humides et mares oligotrophes. Avec le profilage, la faune, notamment amphibiens, accède plus facilement aux zones de reproduction et profite des pentes douces créées pour une meilleure thermo-régulation des larves d'amphibiens (donc un développement plus rapide et des chances de survie augmentées). Depuis 2003, 4 trous de bombes ont été restaurés de la sorte.



Les espaces naturels sensibles (ENS) de Gouville sont essentiellement délimités par les dunes du secteur. Il est cependant à noter que les marais arrière-littoraux sont limitrophes à l'ENS. Un cortège important d'amphibiens est potentiellement présent sur ce secteur. Le creusement de mares permet donc d'augmenter la biodiversité de l'ENS en profitant de la zone humide à proximité. De plus le cortège d'amphibiens littoraux tel que le crapaud calamite ou le pélodyte ponctué se reproduisent dans les mares littorales pionnière uniquement. Le creusement de mares dans ce secteur sert donc également de corridor pour les espèces pionnières littorales.

Les mares créées sur ce secteur seront bien évidemment intégrées dans un suivi des amphibiens.

Dernière particularité concernant cette mare : dès les premiers coups de pelle mécanique, c'est de la tanguie qui est apparue, preuve qu'à une époque, un système de prés salés était présent dans ce secteur.



Des chantiers nature pour poursuivre la gestion des sites secteur de Lessay

Malgré le confinement, l'ensemble des chantiers prévus a pu être maintenu, à l'exception d'une demi-journée de pose de fascines à Bretteville sur Ay qui avait été décidée à la fin du mois de février en complément des chantiers prévus.

Au total, 4 chantiers ont été organisés, c'est peu ou prou la jauge annuelle de chantiers avec des classes organisées chaque année sur ce secteur. Ces chantiers accueillent des élèves des lycées agricoles de Vire et de Coutances, pour des classes allant de la seconde à la terminale. Habituellement, les section « nature, jardin paysage et forêt » ou encore « gestion des milieux naturels et forestiers » sont les plus représentés. Notons cette année la présence d'une classe paysagiste de Vire car après discussion avec l'enseignant, il apparaît que les jeunes paysagistes travaillent de plus en plus sur du « minéral » que sur du « végétal ».

Le sujet proposé sur la Lande du Camp était particulièrement intéressant :

- tressage de bois de noisetier coupé.
- plessage : même technique mais avec du bois en partie coupé et qui continue à pousser l'année suivante.
- tressage en hauteur d'un saule qui avait été taillé à 2 mètres de hauteur l'année précédente.

On quitte là, la gestion pour rejoindre le Land Art, mais ce chantier étant situé sur le sentier d'interprétation du site, cela se prête bien à un travail paysager et, de plus, l'idée était d'ouvrir un peu l'esprit des élèves au travail du vivant en gestion paysagère !!!

Les autres chantiers étaient plus classiques :

- petit abattage pour favoriser la circulation de troupeaux en dune.
- utilisation des branchages pour la lutte douce contre l'érosion littorale.



Chantier jeunes paysagistes du Lycée agricole de Vire

SECTEUR CÔTE OUEST SUD MANCHE

Démolition de bâtis et restauration de parcelles dans le Havre de la Vanlée et les dunes et marais d'Annoville

Lors de l'acquisition de parcelles par le Conservatoire du littoral, des bâtiments essentiellement à vocation de loisir ou agricole peuvent subsister.

Ces bâtiments ne présentent généralement aucun intérêt à être conservés et ils sont donc détruits afin de redonner un aspect naturel aux parcelles.

Ainsi, une opération de démolition a été lancée en décembre 2020, sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire

du littoral, pour la destruction d'une maison sur le site des Dunes et Marais d'Annoville, de mobil-homes et de divers éléments bâtis (toilettes, clôture en piquets béton, cabanons, abri pour animaux) sur le site du Havre de la Vanlée (Lingreville et Bréhal).

À Annoville, le terrain a été creusé là où se situait la maison afin d'abaisser le sol à son niveau d'origine.



Préalablement à ces destructions, des interventions du SyMEL ont été nécessaires afin de rendre accessibles les bâtiments aux engins de l'entreprise de démolition, par des travaux de coupe d'arbres, d'élagage et de débroussaillage.

Les travaux de démolition ont été suivis par le SyMEL afin de faire respecter le cahier des charges, et d'assister l'entreprise dans l'objectif de rendre les parcelles dans un état le plus naturel possible.

D'autres destructions de cabanons ont été réalisées au cours de l'année à Lingreville par le SyMEL, avec l'appui de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Condé-sur-Vire.

Ces parcelles seront par la suite entretenues par le SyMEL ou dans le cadre d'une convention d'usage agricole, par fauche ou pâturage.

Chantier d'élagage pour la préservation d'un lavoir à Montmartin sur Mer

À la demande de la Mairie de Montmartin-sur-mer, propriétaire d'un lavoir riverain d'une parcelle du Conservatoire du littoral, un élagage à l'aide d'une nacelle a été réalisé par l'entreprise Richard LESAULNIER en mars 2020.

Plusieurs grosses branches surplombaient le lavoir et la route contiguë qui pouvaient menacer de tomber lors d'un coup de vent et ainsi endommager le lavoir.

Avant de faire appel à cette entreprise spécialisée, un débroussaillage et une coupe de petits arbres et de branches ont été réalisés par le SyMEL afin de faciliter l'accès aux arbres à élaguer.

L'opération d'élagage a ensuite été prise en charge et suivie par le SyMEL.



Avant



Pendant



Après

Progression de la colonisation de la Processionnaire du Pin sur le secteur Sud-Manche

La processionnaire du Pin (*Traumatocampa pityocampa*) est une espèce de papillon présente dans le sud de la Manche. Son aire de répartition progresse vers le Nord, sans doute à la faveur du réchauffement climatique.

La chenille est connue pour ses soies urticantes qui présentent des risques pour l'homme et les animaux. Elle consomme les aiguilles de diverses espèces de pins, qui peuvent affaiblir les arbres et les rendre plus vulnérables à d'autres ravageurs.

À l'automne, les chenilles se rassemblent en grand nombre et construisent des cocons ou nids au bout de branches où elles passent l'hiver. Vers février-mars, elles sortent des cocons et descendent en procession pour s'enterrer dans le sol accomplir leur métamorphose en papillon. Ce papillon sort de terre et se reproduit au cours de l'été et les femelles pondent des œufs qui se transformeront en chenilles.



Cette espèce est bien présente au Havre de la Vanlée depuis plusieurs années. Malgré la pose d'écopièges à Lingreville, elle continue de se développer et colonise les communes plus au nord (Annoville, Montmartin-sur-Mer...).

Cet automne, les premiers cocons ont été découverts sur la Pointe d'Agon heureusement en faible nombre. Un échenillage a été réalisé par le SyMEL dans les jours suivants afin d'éviter, ou tout du moins, retarder l'installation de cette espèce sur ce site.

En plus de la pose d'écopièges et l'échenillage, d'autres moyens de lutte sont envisagés par plusieurs Communes afin de limiter les impacts de cette espèce : pose de nichoirs à Mésange, pulvérisation d'un biocide (*Bacillus thuringiensis*), coupe des branches basses des pins. Un abattage de certains arbres les plus infestés et affaiblis peut aussi être envisagé.

Cependant, il ne sera pas possible d'éradiquer cette espèce désormais bien installée, mais au moins en limiter son développement, en particulier dans les secteurs les plus sensibles et fréquentés par le public.

SECTEUR CHAUSEY

Entretien du sentier du littoral et des espaces publics de Chausey

Les gardes du littoral de Chausey réalisent eux-mêmes des travaux d'urgence (abattage, élagage) survenant après des événements météo (tempêtes) ou réalisés de manière occasionnelle (ex : évacuation de troncs d'arbres apportés par la mer sur les plages). Ils assurent l'entretien des abords du sentier littoral et réalisent le balisage du sentier littoral et l'entretien des accès.

Pour les travaux de plus grande ampleur, le SyMEL fait appel à des entreprises spécialisées. En 2020, l'association Ose Environnement est intervenue à 4 reprises pour les opérations de débroussaillage des parcelles de la partie publique et la sécurisation du sentier littoral avec par exemple la conception et la pose d'une rambarde de l'escalier d'accès au ponton d'embarquement.



Rambarde de l'escalier d'accès au ponton d'embarquement



Parcelle de la table d'orientation débroussaillée par OSE environnement en décembre 2020 permettant d'offrir une vue dégagée sur le Sound

Réfection du mur d'enceinte du sémaphore

En avril 2020, l'entreprise de maçonnerie Cyrille Roblin est intervenue pour restaurer le mur d'enceinte du sémaphore.

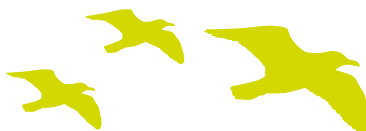
Les conditions de chantier particulières dues à l'insularité sont à prendre en compte dans l'organisation d'un tel chantier. L'intervention s'est déroulée lors de la période de confinement.



Portion de mur en phase d'effondrement fin 2019



Mur rénové en mars 2020



Nettoyage de la cour du Fort de Chausey

Une dizaine de personnes sur plusieurs mois a été mobilisée pour la collecte, le tri, l'entreposage puis l'emballage et le rapatriement sur le continent de près de 300 m³ d'encombrants.

Ce grand nettoyage de la cour du Fort Napoléon vise à remettre en valeur le patrimoine bâti et à réorganiser les espaces de stockage utilisés par les habitants du fort.

Le tri et l'emballage supervisé par les gardes du littoral a été réalisé avec le précieux concours d'OSE environnement et l'évacuation vers le continent a été confié à la compagnie Jolie France. Sur le continent, c'est la collectivité Granville Terre et Mer qui a pris en charge les encombrants pour les acheminer en déchetterie.



Chargement des encombrants stockés dans la cour du fort pour leur évacuation par la barge



Chargement des matériaux à bord de la Chausaise

SECTEUR BAIE DU MONT Travaux d'entretien et de restauration à la Mare de Bouillon

En plus des travaux annuels qui consistent en l'entretien des cheminements, l'enlèvement d'embâcles, d'arbres déracinés...l'année 2020 a fait l'objet de travaux liés au pourtour du site.

Tout d'abord, il a été procédé à un chantier d'abattage d'une dizaine de gros Cyprès en limite de propriété par l'entreprise Arbor&sens. Le syndicat de copropriété du lotissement de la mare avait fait part de son inquiétude lors de forts coups de vent.

L'abattage considéré difficile avec des arbres de plus de 25 mètres de hauteur, proches des maisons (à moins de 15 mètres de distance), une nacelle élévatrice a été sollicitée pour un élagage éhoupage en toute sécurité.

Une haie sera replantée en 2021, composée d'essences locales en s'inspirant de ce qui pousse naturellement sur le site. Le but est de refaire un écran végétal entre la mare et l'urbanisation récente.





Sécurisation des abords du sentier de la vallée du Lude

En marge de la tempête Alex, une forte dépression début octobre a engendré quelques dégâts en amont de la vallée du Lude à Carolles. Des chênes ont été déracinés, le sentier a été momentanément difficile d'accès.

Des travaux de remise en état et de sécurisation des abords (terrassment, abattage, façonnage) ont été réalisés en urgence sur le secteur par l'entreprise Arbor&sens, sous maîtrise d'ouvrage du SyMEL.

Gestion des 'tags' sur la cabane Vauban de Carolles

La cabane Vauban, ancien corps de garde, situé à Carolles, surplombant la baie de Granville jusqu'à la pointe de Cancale, a été l'objet de graffitis et de tags, fin août.

Alerté par la Mairie le 31 août, le SyMEL a opéré par quelques essais avec des produits nettoyant anti graffitis. Sans le succès escompté, une entreprise a été mandatée et intervenue par procédé d'aéro-gommage. Cette

solution de décapage efficace et écologique permet de traiter en surface la pierre de la cabane et conserve ainsi l'aspect d'origine des surfaces.

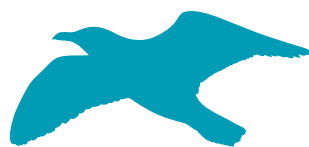
Ce chantier s'est avéré complexe du fait des conditions d'accès à la cabane Vauban et d'acheminement du matériel nécessaire à la réalisation des travaux (compresseur, sableuse...). Le garde a dû procéder à l'ouverture d'un accès pour le transport de tous les matériels.



La Cabane avait déjà subi des tags il y a maintenant plus de 10 ans.

Depuis quelques années, la fréquentation du site en réelle augmentation, engendre un piétinement autour de la cabane et des effets importants sur l'érosion du sol.

Ce constat conduit à réfléchir aux modalités techniques de restauration tout au moins d'une partie du sol disparu afin de ne pas fragiliser la base de la cabane construit sur un affleurement de cornéennes.



3.3.3. L'accueil du public et la surveillance

Pose de portiques pour les aires de stationnement sur la Pointe du Banc, à Saint-Germain-Sur-Ay

Rappel du contexte :

Une fréquentation accrue entraîne des problèmes de sur-fréquentation de la pointe du banc et des problèmes de camping récurrents en été. Le Havre de Saint-Germain sur Ay a été inscrit en tant que site classé en 1990 et à ce titre, il ne dispose pas de parkings, mais d'aires naturelles de stationnement dont la capacité d'accueil ne saurait être augmentée pour diverses raisons (environnementales et paysagères). Le site est classé en zone Natura 2000, Landes de Lessay et Havre de Saint-Germain sur Ay.

De plus, le PLU de la commune de Saint Germain sur Ay a pris en considération les richesses et la protection du site naturel. Ce secteur est inscrit en zonage Nr correspondant aux espaces remarquables du littoral (art. L121-23 du code de l'urbanisme). A ce titre, il est prévu que les aires de stationnement permettant la maîtrise de la fréquentation sont autorisées dans ces espaces remarquables du littoral à condition que ces aires n'induisent pas un accroissement des capacités de stationnement et à condition que celles-ci permettent un retour du site à l'état naturel.

Depuis plusieurs années, il est constaté une fréquentation de plus en plus forte des camping-cars sur le site naturel protégé de la pointe du Banc.

Ces dernières années, certains véhicules stationnaient plusieurs jours, voire semaines sur les aires naturelles de stationnement, réduisant d'autant la capacité d'accueil des sites et causant un certain nombre de désordres d'ordre paysager, mais aussi sanitaire (vidange de véhicules, barbecues...).

À la demande de la Commune, il a été décidé de poser deux portiques afin de limiter la fréquentation de ce type de véhicule (les vans inférieurs à 2,2 mètres peuvent encore accéder).

Le Conservatoire du Littoral a fourni les portiques, le SyMEL a fourni les matériaux de pose (ciment, gravier, buses pour couler les montants...) et son appui technique et expertise à la commune de la conception du projet au montage sur place des portiques.

Afin de réorganiser le stationnement, deux portiques ont été installés à l'entrée des routes d'accès non bitumée du site. La partie carrossée reste accessible à tous.



La réorganisation :

- Les accès aux aires de stationnement Est et Sud sont conservés, mais la limitation en hauteur des accès doit avoir pour effet de réduire la fréquentation de ces aires au profit d'une aire située juste en fin de la route d'accès bitumée.
- Les aires de stationnement étant de taille réduite pour limiter l'impact sur le site, le stationnement des gabarits imposants sature rapidement le nombre de places d'accueil.
- L'aspect paysager du site se trouve dégradé par la présence, quasi-perpétuelle en été, de camping-cars visibles de tous à l'intérieur du Havre pour l'aire Ouest.
- L'accès Sud est, quant à lui, dangereux d'accès du fait de la présence d'une ancienne carrière de sable en

contre-bas du chemin et du peu de possibilités de croisement deux véhicules sans élargir la route.

La diminution des habitats dunaires au profit d'un accès élargi n'est pas souhaitable, que ce soit lié aux risques de sur-fréquentation de la Pointe du Banc, comme à la destruction d'habitats d'intérêts communautaires en vue de réaliser de tels travaux.

La solution de relocaliser le stationnement en arrière apparaît de fait, être la solution la plus appropriée. L'accès à la plage se trouve allongée de 500 à 600 mètres.

Cette solution n'autorise en aucun cas le camping sur cette aire de camping et un camping existant par ailleurs à Saint-Germain sur Ay...

Sensibilisation et enquête des pêcheurs à pied de loisirs à Chausey

En 2020, les interventions des gardes concernant la pêche à pied, assurées depuis plusieurs années dans l'archipel, ont permis de sensibiliser et d'informer 424 pêcheurs à pied au cours de 20 jours de grandes marées : 388 d'entre eux ont également fait l'objet du protocole d'étude permettant de caractériser leur pratique.

Les principaux résultats montrent que les paniers de pêches dont le niveau de conformité est supérieur à 90% concernent 74% des pêcheurs. Un chiffre plus faible de celui observé en 2019 (77 %) mais qui reste plus important qu'en 2018.

La connaissance de la réglementation est toujours en recul comparée à l'année précédente avec seulement 38 % des pêcheurs qui maîtrisent la réglementation concernant leur pêche (46 % en 2019, 61 % en 2018, 60% en 2017).

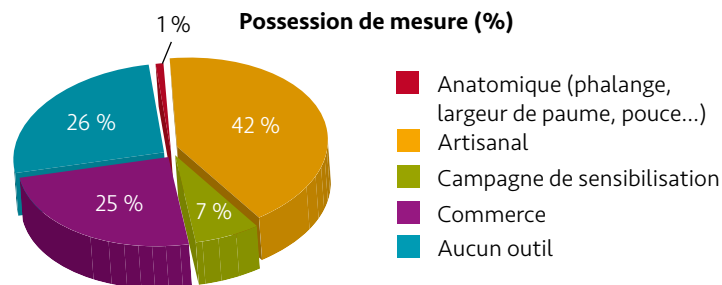
L'infraction la plus souvent observée est le non-respect de la taille minimale de capture (87 % des infractions). Les infractions à la période, au quota ou au secteur de pêche (cantonnement ou zones conchylicoles) concernent moins de 10% des infractions.

La possession d'outil de mesure, afin de contrôler la taille de ses captures, est en très forte hausse par rapport aux années précédentes avec 74% des pêcheurs.

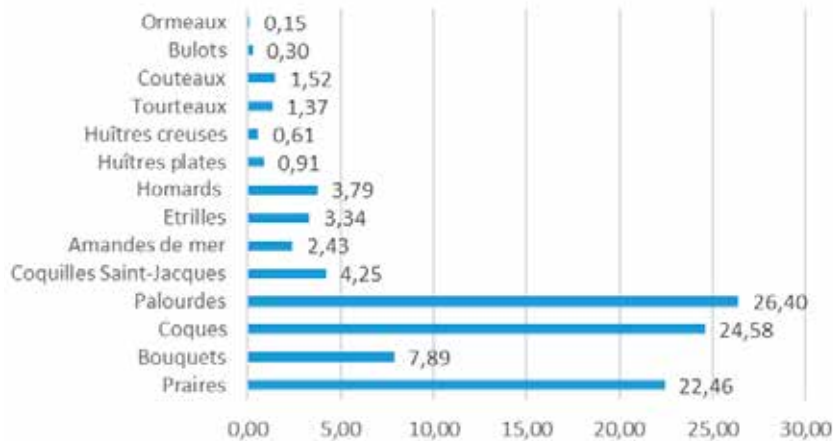
Les espèces observées le plus souvent dans les paniers de pêche sont la palourde (26 % des pêcheurs), la coque (24 %) et la praire (22 %).



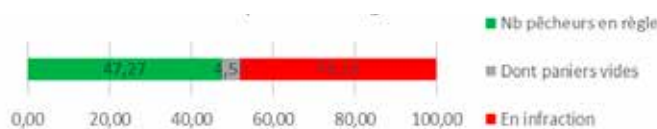
contrôle de la taille d'un homard par un garde du littoral



% pêcheurs observés pour chaque espèce



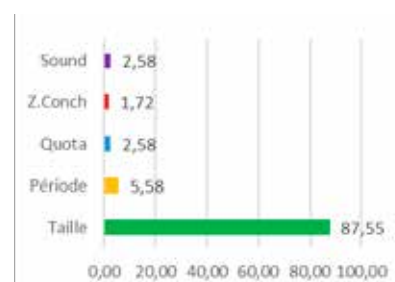
% du respect de la réglementation



% conformité du panier



% pêcheurs par type d'infraction



% connaissance de la réglementation



Quand l'archipel de Chausey adopte un rythme de croisière au sortir du confinement

La période singulière de la sortie de confinement de la crise sanitaire a été également l'occasion d'une première : l'organisation d'une croisière - un « monument » de 130 m, 300 personnes, 180 passagers - sur l'archipel de Chausey. Cette filière, confrontée à la difficulté d'organiser des déplacements à l'étranger, s'est recentrée notamment sur le littoral métropolitain. Cette expérience est relatée dans un recueil d'expérience publié après le confinement par Rivages de France. Il s'est avéré difficile pour nous de réagir, on n'était pas outillés pour répondre dans l'urgence à des demandes d'autorisation qui ont été faites en ministériel pour permettre ce type d'organisation. À l'arrivée, cela a été finalement assez contenu en termes de débarquement.

Le contact des gardes (Arnaud Guigny et Pierre Scolan en poste à ce moment-là) avec les membres d'équipages (pilotes et excursionniste) était positif ; ils étaient plutôt très ouverts à notre action de gestionnaire d'aire marine protégée et les débarquements pour excursion relativement limités (visite grande île, kayakistes). Mais c'est clairement un risque nouveau sur des espaces remarquables et sensibles. Avec la difficulté pour le gestionnaire de limiter ce type de fréquentation, les gardes du littoral n'étant pas, par ailleurs, compétents en matière de circulation maritime.



Signalétique et balisage du sentier dans les Landes de Vauville

Dans le cadre de la mise en valeur des landes de Vauville, un sentier de randonnée a été balisé pour faciliter la découverte de ce site. Ainsi, un parcours de 6 kilomètres emmène le public, dans la Grande Vallée, puis sur la lande du Catillon au travers des landes basses à bruyères si caractéristiques.

Un panneau a également été implanté à l'entrée de la Grande vallée pour présenter le site et plus particulièrement le sentier.



Entrée de la Grande Vallée, Départ du sentier des landes de Vauville

De nouveaux panneaux d'information à la ferme de la Cotentine

Le site des ruines de la Ferme de la Cotentine se trouve le long du sentier littoral, sur la commune déléguée d'Omonville-la-Rogue. Débroussaillées et stabilisées entre 2001 et 2005 dans le cadre de chantiers bénévoles internationaux, les ruines constituent aujourd'hui une étape pour les randonneurs du sentier littoral. En 2005, des panneaux d'information avaient été posés dans les ruines pour raconter l'histoire de la ferme et présenter quelques

animaux et plantes locales. Cette signalétique était consultée par la majeure partie des promeneurs.

En 2020, deux nouveaux panneaux fournis par le Conservatoire du littoral sont venus remplacer les anciens avec des textes présentant les ruines de la Ferme dans leur environnement. Dans un souci d'intégration paysagère, les panneaux ont été fixés directement aux murs intérieurs d'une dépendance de la ferme.



Fermeture de sentier pour une première nidification de Faucon pèlerin au Cap de Carteret

La première période de confinement aura laissé un peu de répit à la nature favorisant l'installation de plusieurs espèces dans nos sites naturels littoraux souvent très fréquentés et menacés par le dérangement.

Au retour du confinement, nous avons découvert avec surprise, après nombre d'essais infructueux les années passées, que le couple de grand corbeau avait partagé son territoire de nidification avec un couple de faucon pèlerin qui avait 3 jeunes dans son nid.

Depuis plusieurs années, ce dernier fréquentait les falaises du Cap de Carteret mais restait toujours en concurrence avec les grands corbeaux qui occupent la falaise de Carteret depuis très longtemps. Pour limiter le dérangement et permettre au couple de faucons pèlerin d'élever ses jeunes, nous avons décidé avec l'appui de la municipalité de Barneville-Carteret, de bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) habitant à Barneville, de fermer temporairement une portion du sentier des douaniers surplombant la zone de nidification en proposant une déviation.

Le décollage des parapentes, des avions d'aéromodélisme a également été interdit temporairement sur l'ensemble

du site. En parallèle, une sensibilisation active a été menée sur le site aux différents usagers dont les parapentistes accueillis un soir sur le site.

La veille attentive et permanente du Sémaphore a été aussi très précieuse.

Les visiteurs ont été compréhensifs et on ne peut que se féliciter de ce succès collectif avec l'envol des trois jeunes faucons. Le sentier des douaniers a été ré-ouvert le 06 juillet.



3.3.4. Les études et les suivis

Retour en Normandie du Crave à bec rouge au Cap de Carteret

Nos voisins jersiais travaillent depuis plusieurs années à la réintroduction du Crave à bec rouge dans les falaises de l'île anglo-normande de Jersey, en coordination avec Durrell wildlife conservation trust, le zoo de Jersey. Les craves capturés en Angleterre puis réintroduits sur l'île se sont reproduits pour recoloniser progressivement le milieu naturel de l'île avec en parallèle une gestion active des pelouses rases menée par pâturage ovin.

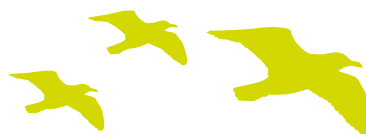
C'est avec une vive émotion qu'un matin, juste avant les vacances de La Toussaint que « Cappy », le crave « égaré » jeune de l'année s'est posé sur les falaises du Cap de

Carteret, identifié par une combinaison de bagues originaires de Jersey.

Cette espèce rupestre a disparu des falaises maritimes du Cotentin au XIX^e siècle et nous avons sur les rivages nord-ouest du Cotentin tous les habitats naturels nécessaires à cette espèce agropastorale. Depuis lors, des contacts réguliers ont été engagés avec les collègues de Jersey pour assurer le suivi de la présence de ce crave anglo-normand qui stationne sur le site. Nous n'avons plus qu'à espérer que la population jersiaise essaime, de manière permanente, jusqu'à nos rivages.



Des articles sont parus dans la presse de La Manche ainsi qu'à Jersey sur le site Birds on the edge ainsi qu'un article pour la revue francophone des Iles Anglo-Normandes en lien avec la maison de la Normandie.



Les characées : un nouvel indicateur pour la gestion des mares littorales

Leurs rôles écologiques

Les characées sont des espèces fondatrices permettant de structurer l'écosystème aquatique. Ces espèces pionnières permettent la fixation du substrat et la fixation des éléments fins (organiques et minéraux) de la colonne d'eau et évitent ainsi leur remise en suspension. Leur présence favorise la colonisation des plantes aquatiques supérieures et le développement d'herbiers.

Les herbiers sont des zones refuge pour les poissons et les invertébrés aquatiques, une ressource alimentaire pour certains oiseaux d'eau (anatidés et notamment la Sarcelle d'hiver) et constituent également des zones de ponte favorables aux amphibiens et aux odonates.



© F. Levalet

Les intérêts scientifiques

Les characées sont utilisées comme bio-indicateurs pour l'évaluation de la qualité des eaux de surface. Certaines espèces sont, en effet, polluo-sensibles ou à l'inverse polluo-résistantes. L'absence ou la présence de certaines espèces permettent l'évaluation de la qualité physico-chimique des eaux.

De plus, l'étude des espèces et des communautés d'espèces donnent des informations précises sur la dynamique générale des pièces d'eau en particulier sur le stade d'atterrissement. Les characées sont en effet très sensibles à l'envasement et à la concurrence.

Le projet SyMEL – CBNB



La Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens, a proposé

en 2018 un nouvel appel à projets pour des « Études et Programmes d'intérêt régional en faveur de la biodiversité ».

Le SyMEL, associé au Conservatoire Botanique de Brest, a répondu à cet appel à projet en proposant un sujet sur les Characées et plus généralement la biodiversité des mares

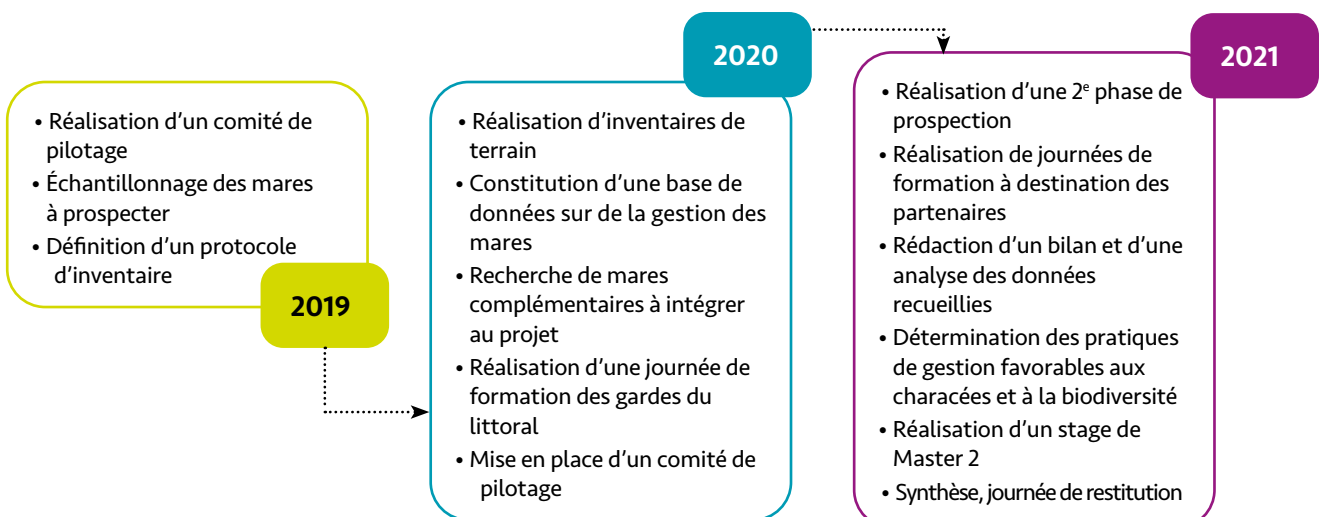
littorales. Celui-ci a été retenu et a pour but d'améliorer la connaissance des habitats à characées de Normandie, leur état de conservation et de guider les choix futurs de gestion de ces milieux en déterminant des indicateurs en faveur de leur gestion.

Le SyMEL travaille de concert avec l'antenne bas-normande du Conservatoire Botanique National de Brest, référent régional flore et habitats naturels, tout en associant les propriétaires (Conservatoire du littoral et Département de la Manche) et d'autres structures qui s'intéressent aux habitats des characées.

Actions et calendrier

Ce projet, d'une durée de 3 ans et se terminant en 2021, offre la capacité de construire des indicateurs de gestion opérationnels et la création d'outils pour les gestionnaires. Un travail important d'inventaire et de description des habitats à characées sur un échantillonnage de mares bien connues (gestion, suivis naturalistes) a été réalisé. Une synthèse de la gestion de ces mares (travaux de création, restauration et entretien) et des suivis

(amphibiens et flore) a été engagée avec l'objectif de les confronter aux informations recueillies sur le terrain. À partir de ces études, l'analyse des données permettra d'améliorer les connaissances sur les habitats des characées et de déterminer les pratiques de gestion favorables aux mares littorales en fonction des types de milieux et d'offrir un recueil des pratiques. Des recommandations de gestion et des protocoles de suivi de la gestion en place seront proposés.



Valorisation de l'étude

En parallèle, des formations « characées » et « gestion des mares en faveur des characées » auront lieu durant la période définie afin de faire profiter de ce travail l'ensemble des gestionnaires concernés en Normandie.

En 2020, une première journée de formation à destination des agents du SyMEL a été réalisée sur le terrain. Elle sera plus largement proposée l'année prochaine à l'ensemble des partenaires. Cette étude a également été valorisée par le biais de deux comités techniques.



Après la réalisation d'un premier comité de pilotage, pour présenter le projet aux partenaires, le SyMEL a pu présenter davantage le projet lors du comité technique du

Programme régional en faveur des mares (PRAM) assuré par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie et ainsi diffuser plus largement cette information.

Recensement des mares du secteur Côte Ouest Sud-Manche : Suivis et travaux d'entretien

Plusieurs sites du secteur Sud Manche abritent un réseau de mares. Un recensement actualisé, plus exhaustif et des localisations davantage précisées, a été engagé au cours de l'année 2020.

Toutes les mares ont été prospectées et caractérisées selon le protocole du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) de Normandie.

Cette étude en régie a permis de définir des préconisations de gestion pour l'entretien ou la restauration de ces mares, et d'identifier des lacunes dans les connaissances naturalistes à combler dans les prochaines années afin d'adapter au mieux la gestion des mares pour la préservation de leur biodiversité.

Cet inventaire a été complété par les prospections floristiques engagées en 2020 à la recherche de Characées (famille d'algues évoluées bio-indicatrices comprenant des espèces rares et menacées). Il sera complété dès 2021 d'un suivi amphibiens afin de compléter les connaissances et de mieux évaluer l'état de conservation des mares.

La plupart des mares identifiées sur ce secteur nécessitent des travaux de restauration ou d'entretien afin d'améliorer ou de conserver leur potentiel d'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées. Trois d'entre elles ont déjà fait l'objet d'actions en 2020 (débroussaillage et réparation de clôtures). Les travaux sur les autres mares sont programmés sur les prochaines années.

23 mares ont été identifiées sur 3 sites : Dunes et Marais d'Annoville (11 mares), Pointe d'Agon (9) et Prairies de Regnéville (3).



Mare sur la Pointe d'Agon, avant



Après



Suivi de l'évolution de la végétation dans les prés de l'Olonde (Cote des Isles)

Les prés de l'Olonde sont situés dans le fond du havre de Portbail. Ces anciens prés salés furent isolés de la remontée de la mer lors de la création d'une digue route et l'installation de portes à flots. Malgré leur entretien, les années passant, ces portes se sont détériorées et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) regroupant les propriétaires fait face aujourd'hui à des coûts importants pour leur remplacement. Depuis de nombreuses années, malgré leur fermeture à marée haute, les fuites ont facilité la remontée d'eau salée. La mort d'une partie de l'ancienne peupleraie située à l'arrière témoigne de la



remontée d'eau salée. Peu à peu, il a été constaté le développement d'une végétation halophile aux abords de la porte. Avec la restauration du site, les peupliers ont été abattus en 2019.

Les services de l'Etat ont demandé à ce que la porte soit équipée à terme de vantes pour laisser le passage aux poissons migrateurs. Suite à la rupture des portes durant l'automne 2019, ces services ont la volonté d'une suppression à terme de cet ouvrage, anticipant la remontée du niveau marin et des submersions qui auront lieu régulièrement à l'avenir.



La submersion régulière menace l'activité agricole dans sa forme actuelle avec un risque de diminution du fourrage et de l'évolution de la flore. Ces constats posent inéluctablement la nécessité de commencer à réfléchir à l'adaptation des pratiques agricoles à terme.

Afin d'étudier ces évolutions sur le milieu naturel, le SyMEL a décidé de mettre en place un suivi de végétation en 2020 sous forme de cartographies, de transects et de carrés permanents.

Au terme d'une consultation, le Bureau d'études Flore et habitats du CPIE du Cotentin a réalisé cet état des lieux.

Si la partie haute, non submergée de l'Espace Naturel Sensible (ENS) présente actuellement des intérêts floristiques, les prairies en partie basse submergée sont actuellement plus marquées par une végétation mono spécifique. La remontée d'un biseau salé plaide pour une diversification des habitats naturels sur ces prairies basses.

En 2020, il n'a pas été constaté de perte notable de fourrage, l'agriculteur ayant modifié ses pratiques en faisant rentrer plus tôt ses bovins sur l'ENS. Jusqu'alors, il pratiquait une fauche en juin, puis un pâturage du regain.

Suivi de la végétation dans le marais de Tocqueboeuf (Val de Saire)

Le marais de Tocqueboeuf est composé d'un réseau hydraulique et de prairies mésophiles et hygrophiles avec des affleurements rocheux. Au sein de ce site, plusieurs actions de gestion sont engagées pour favoriser une meilleure fonctionnalité biologique du marais (mise en exclos, cahiers des charges agricoles, réorganisation du pâturage, absence de curage...).

Afin de suivre l'évolution de la végétation, le SyMEL a missionné le CPIE du Cotentin pour la mise en place d'un suivi floristique sur ce site. Ce suivi s'est appuyé d'une part sur la réalisation d'une cartographie de végétation et d'autre part sur la mise en place de 3 transects d'environ 50 mètres, répartis sur le site en fonction des types de végétation et des modalités de gestion.

Cette étude a permis de mettre en évidence une diversité de végétations et ainsi d'observer des différences de gradient d'hygrophilie entre les parcelles. Certaines parcelles sont marquées par une végétation mésohygrophile à amphibie alors que d'autres révèlent

une végétation mésophile à tendance xérophile. L'analyse des relevés des trois transects a montré la dominance des espèces prairiales.

Cette étude va permettre d'affiner toutes les mesures de gestion mises en place jusqu'alors (réduction du surpâturage, débroussaillage des affleurements rocheux et peut-être protection contre le piétinement) afin de favoriser le développement et la préservation des végétations fragiles et d'intérêt patrimonial.

La répétition de ces suivis, dans quelques années, devrait mettre en évidence les évolutions et les changements de la composition floristique et des caractéristiques stationnelles.



Suivi annuel de la colonie de Goélands sur l'île de Tatihou

Tatihou, d'une surface d'environ 28 hectares, est propriété du Conservatoire du littoral. Elle est gérée à la fois par le SyMEL pour la partie espace naturel et le Département de la Manche pour l'aspect patrimoine bâti (direction des Sites et Musées).

Depuis 1984, la colonie de goélands fait l'objet de comptages exhaustifs du nombre de nids. Autrefois, l'une des plus grandes colonies normandes, elle a vu ses effectifs chuter drastiquement à partir de 2012 et semble se stabiliser depuis deux ans. Dans le but de suivre ces évolutions et de protéger la colonie, le SyMEL suit annuellement la nidification.

Chaque année, une méthodologie est mise en place à savoir une prospection exhaustive de la plaine, du secteur de la tour de la Hougue et la partie intra-muros. Cette prospection se fait généralement sur trois passages pour observer ; l'ensemble des nids et les pontes (I), suivre la production de jeunes (II) et observer les jeunes prêts à l'envol (III). Ces trois passages sont réalisés entre le mois de mai et juillet et seuls les nids « élaborés », nids avec indices de reproduction (ponte, occupation, fientes...), sont pris en compte.

En 2020, l'île a accueilli la nidification de trois espèces de goélands : le Goéland marin (*Larus marinus*), le Goéland brun (*Larus fuscus*) et le Goéland argenté (*Larus argentatus*).



Goéland marin



Goéland brun

La nidification du Goéland marin, absente depuis deux ans, a été de nouveau constatée sur le site. D'une manière générale, la reproduction a été réussie pour les trois espèces, avec un nombre de poussins puis de jeunes à l'envol relativement important. Cette augmentation de la productivité, par rapport aux années précédentes, est sans doute liée à l'absence de prédation et notamment par le renard, qui n'a pas été observé cette année.

La faible fréquentation du site liée au confinement (mars à mai) a permis de diminuer considérablement le dérangement de ces espèces. Le nombre de nids élaborés reste similaire à 2019 mais cette absence de fréquentation a facilité la dissémination des nids sur l'ensemble du site. Les nids étaient majoritairement localisés au sol, à proximité des chemins, au milieu des pelouses, à quelques pas de l'embarcadère ou encore sur le parking de stationnement des engins d'entretien.

La plaine, pâturée principalement par des moutons, a été davantage utilisée comme territoire de nidification cette



année. Par ailleurs, c'est au sein de ce secteur que le Goéland brun semblait être localisé.



Des études en partenariat avec les étudiants Master EcoCaen

Depuis de nombreuses années, le SyMEL missionne le Master Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt de l'université de Caen – Normandie pour travailler sur diverses thématiques environnementales.

En 2020, les étudiants ont travaillé par groupe sur deux secteurs opposés géographiquement : la Pointe de la Hague et la mare de Bouillon.

Inventaire des mares de la pointe de la Hague et préconisations de gestion :

Le premier sujet portait sur un inventaire des mares de la Pointe de la Hague et l'identification de préconisations de gestion.

Les parcelles du Conservatoire du littoral, gérées par le SyMEL sur le site de la Pointe de la Hague s'étendent sur les communes déléguées de Saint-Germain-des-Vaux et Auderville et représentent une surface d'environ 193 ha. Au sein de ce site, le littoral est composé de plaines morcelées en parcelles agricoles (prairies et cultures), de vallées humides et boisées ainsi que de falaises à landes littorales. Les nombreuses prairies possèdent d'anciennes mares abreuvoirs et créent un réseau favorable à une multitude d'espèces, notamment d'amphibiens.

Les objectifs de l'étude étaient de répertorier les mares sur le site de la pointe de la Hague, sur la base d'un premier travail réalisé en 2010, d'évaluer la gestion mise en place et de proposer une notice de gestion. Certains



agriculteurs ont été contactés afin d'identifier les atouts et les contraintes de ces mares et de leur gestion, dans le cadre de leur système d'exploitation.

Évaluation du plan d'action 2016 – 2018 de la Mare de Bouillon :

La deuxième étude consistait à évaluer le plan d'action 2016 – 2018 de la Mare de Bouillon, propriété du Conservatoire du littoral. Ancienne propriété de M. Garnier, célèbre éditeur, la Mare de Bouillon se situe sur les communes de Jullouville et de Saint-Pair-sur-Mer en bordure du littoral, au sein de la Baie du Mont-Saint-Michel.

La situation arrière littorale du site est tout à fait particulière du fait d'une forte urbanisation périphérique, notamment due à la proximité des sites balnéaires. Dans l'optique de soustraire définitivement le site à la menace

de l'urbanisation, d'assurer le maintien de sa forte valeur patrimoniale et de pérenniser son caractère naturel, le Conservatoire du littoral a acquis, entre 2011 et 2013, la mare ainsi que les boisements et prairies qui lui sont contigus.

Dans le but de préserver la biodiversité et de valoriser le site, un plan de gestion a vu le jour en 2015. Les étudiants ont pu évaluer les objectifs de gestion et qualifier le niveau de réalisation des actions inscrites à ce document. Leur force de proposition va permettre d'identifier et d'ajuster certaines actions pour les prochaines années.

Résultats de suivi des oiseaux d'eau à la Mare de Bouillon 2019-2020

L'objectif des comptages effectués par le garde du littoral du SyMEL est d'évaluer l'évolution de la richesse en oiseaux de la zone humide de la mare de Bouillon (d'environ 40ha) et de rendre compte du bon état de conservation. Les oiseaux d'eau nicheurs et hivernants en sont de très bons indicateurs.



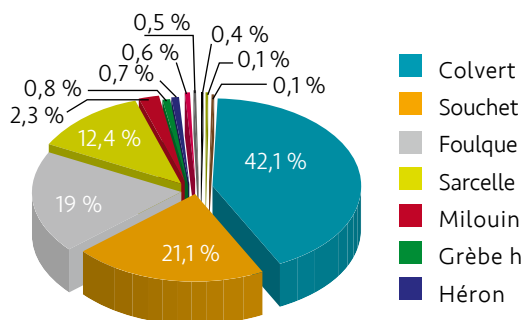
En dénombrement visuel avec une longue-vue tout au long de l'année (2 fois par mois environ), les comptages dont le lieu diffère, permettent d'observer les variations d'effectifs et de donner une indication quant aux périodes de migration des espèces observées.

On distingue : les hivernants à partir d'octobre jusqu'à avril et les nicheurs au printemps.

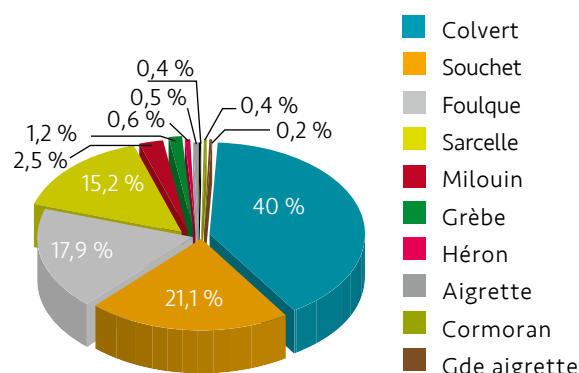
Les déplacements se présentent sous deux formes avec les vols migratoires et les haltes migratoires (lieux de stationnement sur le trajet du retour, où les oiseaux se nourrissent et/ou se reposent pendant une durée variable).

À chaque sortie, les effectifs des anatidés et foulques sont enregistrés ainsi que les autres espèces d'oiseaux d'eau (ardéidés, rapaces...). 11 espèces sont notées avec une récurrence d'observation fréquente. D'autres espèces sont observées occasionnellement (le butor, le garde bœuf, la guifette moustac, la bécassine des marais, le canard pilet, le canard siffleur, le canard chipeau, l'oie cendrée...) mais ne figurent pas dans les calculs car peu représentatives.

Répartition par espèce sur l'année 2019



Répartition par espèce sur l'année 2020



L'année 2019 représente plus l'évolution de la courbe des suivis des années précédentes.

L'année 2020, un peu bouleversante pour les oiseaux (confinement, inondation hivernale forte...), témoigne vraisemblablement d'une capacité des anatidés à modifier leurs zones de gagnage selon leurs disponibilités et qualités trophiques. Une occupation maximale le

18/09/2019 sur la mare est le maximum pendant les 2 années, avec 910 foulques macroule ce jour-là, sur le site. L'occupation de la mare à partir de juin est forte pendant plus de 6 mois avec plus de 1000 oiseaux chaque mois. Il est donc important de maintenir un fort potentiel d'accueil pour les oiseaux avec aucun dérangement sur le site.

Comptages concertés des oiseaux d'eaux sur les polders de la côte est

Depuis plusieurs années, le SyMEL participe aux différents dénombrements synchronisés des oiseaux d'eau sur le territoire du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin sur les polders de Sainte-Marie du Mont et Brévands, deux sites du Conservatoire du littoral.

Ils ont pour objectifs principaux :

- d'évaluer l'importance et l'évolution des stationnements d'oiseaux d'eau sur chacune des principales remises diurnes pendant la période internuptiale (août à avril) ;
- d'évaluer la répartition spatio-temporelle des oiseaux d'eau à l'échelle de la Baie des Veys – Marais de l'isthme du Cotentin ;



Ces comptages exhaustifs et synchronisés font l'objet de passages en période postnuptiale (août à octobre) et en fin de période pré-nuptiale (avril) au minimum une fois par mois. Cependant, ils s'intensifient en période hivernale et pré-nuptiale (novembre à mars) où les effectifs d'oiseaux sont plus conséquents. Un comptage par décennie sur l'ensemble des remises est alors réalisé.

Plusieurs espèces d'anatidés, ardéidés, limicoles et rallidés sont dénombrées à chaque passage.



Anatidés sur la mare centrale du polder de Brévands

Au cours de l'année 2020, sur le Polder de Sainte Marie du Mont, ce ne sont pas moins de 54 espèces d'oiseaux qui ont été dénombrés sur 22 dates.

Sur le Polder de Brévands, du fait du confinement et de l'absence du garde du secteur, le comptage a été mis en

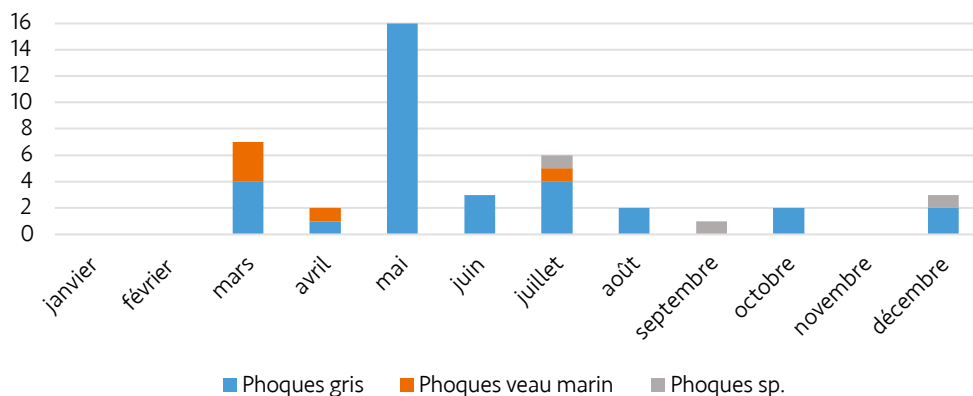
place tardivement entre les mois de septembre et décembre sur 11 dates et a permis d'identifier la présence de 22 espèces dont des anatidés, ardéidés, limicoles ...

Caractérisation de la population de phoques gris fréquentant l'archipel de Chausey

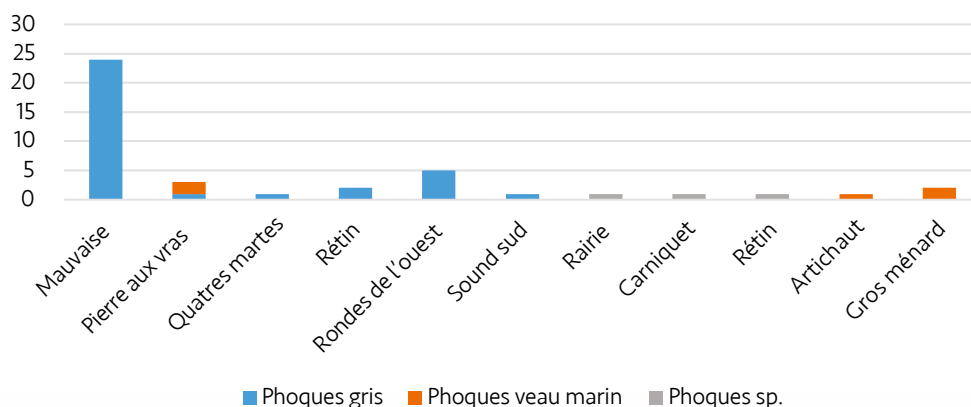
Les gardes du SyMEL participent au suivi des populations de phoques gris et de phoques veaux marins dans l'archipel. Le suivi est réalisé principalement sur les îlots « la Mauvaise » et « la petite Mauvaise », reconnus comme repositoires privilégiés par les phoques gris. Ces comptages

sont le plus souvent réalisés à l'occasion de la tournée mensuelle pour le programme REMI (REseau de contrôle Microbiologique) mais des observations complémentaires sont réalisées lors de navigation de surveillance de l'archipel.

Fréquence d'observation des phoques dans l'archipel en 2020



Observations des phoques par espèce et par secteur en 2020



Fréquence d'observation des phoques par secteur en 2020



3.3.5. La gestion agricole et cynégétique

CHIFFRES CLÉS

3 235 ha
occupés par
231
locataires
DONT
159
agriculteurs et
72
particuliers
et double-actifs

258
conventions
Dont 27 %
révisées en 2020



La finalisation du projet « Agriculture et gestion partagée des dunes, marais et prairies du val de Saire »

Maureen Mellier, stagiaire pendant six mois au SyMEL a analysé des données relatives à l'agriculture et la gestion partagée des terrains acquis par le Conservatoire du littoral. Ce stage fait suite au travail de collecte de données agricoles issues d'enquêtes réalisées auprès de 13 agriculteurs du Val de Saire et de données environnementales fournies à travers le document de

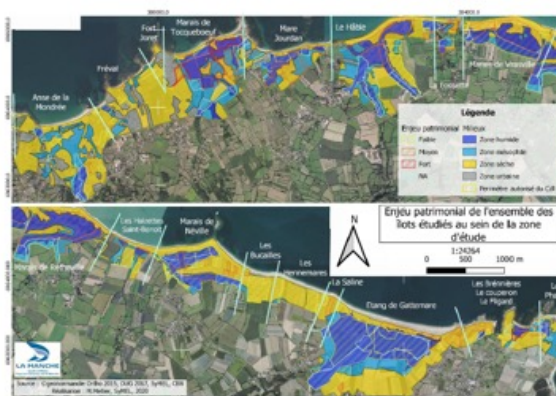
gestion du secteur et les différentes études botaniques menées entre 2018 et 2020 pour le SyMEL.

Les analyses alimenteront également l'étude engagée par la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie au profit du Conservatoire du littoral, relative à une réflexion sur le maintien de l'agriculture dans le contexte de modification du trait de côte.



L'enjeu environnemental est la qualité des prairies, des zones humides et de la ressource eau dont dépend la biodiversité.

L'analyse des données agricoles montre que les cahiers des charges actuels sont globalement respectés. Ils permettent aux agriculteurs de tirer une productivité relativement bonne des parcelles comparativement aux pratiques réalisées en terrain privé avoisinants. La pratique de fauche suivie d'un pâturage est un optimal. Néanmoins, il est proposé de revoir la gestion agricole afin de répondre à certaines attentes de nos partenaires mais aussi de l'adapter aux milieux, à l'augmentation de l'humidité et aux effets du réchauffement climatique. Une vision partagée de la gestion des terrains est un objectif du projet.



Une première convention en maraîchage en haute valeur environnementale de niveau 3 sur les terrains du Conservatoire du littoral dans la Manche



En fin d'année 2020, 24 ha ont été acquis par le Conservatoire du littoral sur le site du Havre de Surville. Sur cet ensemble 12,3 ha sont exploités en maraîchage. Cette acquisition intervient en même temps que la démarche engagée par le Conservatoire du littoral avec la profession légumière pour établir une démarche partagée concernant les parcelles en maraîchage acquises par le Conservatoire du littoral. Cette démarche vise à maintenir, voire consolider, tous les éléments fixes et toutes les pratiques en place favorables au respect de l'environnement, de la protection de biodiversité et de la qualité comme de la ressource en eau, tout en ayant le souci du maintien des tissus agro-économiques locaux.



La convention d'occupation temporaire à usage agricole établie sur les 12,3 ha permet alors d'encadrer les pratiques afin de se conformer aux orientations d'un cahier des charges co-établi avec la profession tout en prenant en compte les besoins agro-économiques de l'exploitation. Ainsi, l'exploitation agricole titulaire de la convention s'est engagée à appliquer la certification

Haute Valeur Environnementale (HVE) de niveau 3 à l'échelle de son exploitation. Cette certification permet d'améliorer les pratiques en faveur de l'environnement au travers de quatre thématiques : la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation ainsi que la gestion de l'irrigation.



La réorganisation du pâturage sur le site du Castel Vendon

En décembre 2013, la Marine nationale a cédé les 29 hectares du champ de tir de Castel Vendon (Gréville-Hague) au Conservatoire du littoral. De longue date, l'entretien agricole du plateau bocager et de la vallée, réunis en un même enclos, était confié à un exploitant agricole qui y mettait une trentaine de bovins en pâturage hivernal. Les animaux étaient alimentés en fourrage et en eau dans la vallée, et utilisaient le reste du site en terrains de parcours.

Deux problèmes se présentaient : le ruisseau et une parcelle du fond de vallée se trouvaient considérablement affectés par le piétinement des bovins, et la majeure partie de la vallée et du plateau était en cours d'enfrichement, car sous-pâturée.

Une réflexion engagée par le SyMEL, et avec l'exploitant agricole, a permis de réorganiser le pâturage dans un meilleur respect du site. Tout d'abord, des travaux de broyage ont été menés dans la vallée et sur le plateau afin de restaurer les parcelles en prairies. Puis le plateau et la

vallée ont été isolés l'un de l'autre par la pose de 1100m de clôtures barbelées (opération complexe car nécessitant une dépollution pyrotechnique préalable), et des modalités différentes de pâturage ont été décidées pour les deux enclos. Une alimentation d'un point d'eau a été mise en place au niveau du plateau bocager qui demeure une zone de pâturage hivernal, tandis que la vallée n'accueillera plus qu'un pâturage printanier et estival avec un nombre d'animaux adapté au milieu et à la ressource.



Le renouvellement des conventions cynégétiques

La pratique de la chasse fait partie des divers usages présents sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche. Le SyMEL se doit de réaliser des conventions cynégétiques afin d'autoriser et

d'encadrer ces pratiques dans le but de préserver la biodiversité et tous les usages. Ces conventions sont généralement mises en place pour une période de 3 ans et renouvelées à leur échéance.

En 2020, le SyMEL a signé 10 conventions avec différentes sociétés de chasse :

Secteur du Val de Saire, site de la Pointe du Brick et de la Pointe de la loge :

- L'Association intercommunale de chasse de la « Saint Pierraise »

Secteur de la Hague, site de la Pointe de la Hague, des Dunes de Vauville, du Nez de Jobourg, des Falaises du mur blanc :

- L'Association communale de chasse de Jobourg
- L'Association communale de chasse de Saint-Germain-des-Vaux

- L'Association communale de chasse de Gréville-Hague
- L'Association communale de chasse d'Auderville
- L'Association communale de chasse d'Herqueville
- L'Association communale de chasse de Beaumont Hague
- L'Association communale de chasse de Vauville

Secteur Sud Manche, site de la Pointe d'Agon :

- L'Association communale de chasse d'Agon-coutainville

Secteur Baie du Mont, site de la Mare de Bouillon :

- L'Association communale de chasse de Saint-Pair-sur-Mer – Kairon

Cette même année, 7 autres renouvellements ont été engagés pour envisager une signature en 2021 :

Secteur du Val de Saire, site de l'Étang de Gattemare :

- L'Association communale de chasse de Gouberville
- L'Association communale de chasse de Gatteville

Secteur de la Hague, site des Dunes de Biville, Falaises du mur blanc, Pointe de Jardeheu – Anse de Saint Martin :

- L'Association communale de chasse d'Omonville la Rogue
- L'Association communale de chasse de Biville
- L'Association communale de chasse d'Eculleville

Secteur de la Baie du Mont, site de la Pointe du Grouin Sud, Pointe de Champeaux :

- L'Association communale de chasse de Vains
- L'Association intercommunale de chasse de Carolles – Champeaux



QUELQUES CHIFFRES

70 %

de la surface gérée fait l'objet de conventions cynégétiques

71 %

des surfaces couvertes par ces conventions sont chassables

49

conventions de gestion cynégétiques

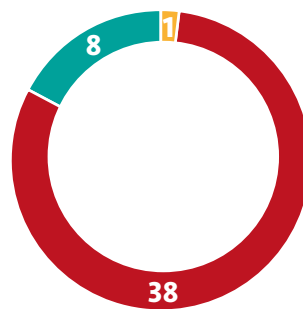
57

communes concernées

47

structures de chasse signataires

PROPORTION DES STRUCTURES DE CHASSE SELON LEUR STATUT



- Associations communales de chasse
- Associations intercommunales de chasse
- Associations de chasse au vol

Battues de régulation cynégétique sur la Mare de Bouillon

En bordure du littoral, au sein de la Baie du Mont-Saint-Michel, le site de la « Mare de Bouillon » est constitué de deux entités distinctes mais complémentaires :

- la Mare de Bouillon qui est composée de deux plans d'eau séparés par un fleuve endigué, le Thar. Ces deux entités sont respectivement entourées de ceintures végétales successives (roselières, saulaies marécageuses, prairies) ;
- des prairies humides et des mégaphorbiaies, en prolongement amont de l'étang, qui représentent la basse vallée du Thar.



La Mare de Bouillon, qui abrite plusieurs espèces rares ou menacées en Normandie, correspond à une enclave boisée périurbaine qui préserve les espèces et les milieux du dérangement et de la pression urbaine proche. Cette zone de quiétude abrite également une population de sangliers. Lorsque la population est en surdensité, les individus occasionnent des dégâts dans les prairies avoisinantes, dommageables pour certaines activités économiques dont l'agriculture. La proximité immédiate d'axes de communications et d'habitation est également source de collisions.

Tous les ans, dans le cadre d'une convention de régulation signée entre la société de chasse de Saint-pair-sur-mer –

Kairon, le Conservatoire du littoral et le SyMEL, des actions de régulation du sanglier sont entrepris sur le site.



Ces opérations se déroulent avec des règles de sécurité strictes et un petit nombre de chasseurs. L'objectif de ce genre d'action est bien de réguler la population afin de trouver un équilibre entre le maintien d'une population viable et les enjeux périphériques.

En 2020, plusieurs battues ont été organisées, ce qui a permis de prélever quelques animaux et d'éviter le cantonnement de la population.



04 | La communication et la sensibilisation

Implication dans le Géoparc dans la Hague: Formation et échanges autour des richesses du site

En 2019, la Commune de la Hague s'est engagée dans une démarche de labellisation GEOPARC (label UNESCO). Dans ce cadre, les agents du SyMEL ont été sollicités pour participer à la formation de futurs guides susceptibles de proposer des sorties découvertes sur les espaces littoraux de la Hague.

Ainsi, durant 5 jours, en complément des interventions de spécialistes en géologie, géomorphologie, archéologie (...), les deux gardes du littoral du secteur ont présenté les différents sites littoraux, les enjeux écologiques et paysagers ainsi que la gestion actuelle et passée.

Ces journées ont été l'occasion d'échanges très enrichissants avec le partage des connaissances et un retour très positif des guides qui ont apprécié la vision globale des gardes.



Sorties nature avec le public

Comme les années passées, au cours de la période estivale, des animations nature ont été proposées par certains gardes du littoral.

En 2020, la situation sanitaire n'a pas permis de maintenir l'ensemble des animations prévues. Dans la Hague, 7 sorties découverte ont été réalisées au cours de la période estivale, avec une participation d'environ 55 personnes.

Ces animations permettent de faire découvrir les sites au grand public mais aussi d'expliquer le travail du SyMEL et du Conservatoire du littoral et de répondre aux différentes questions.

La visite du Cap de Carteret ravit à chaque fois les visiteurs des différents horizons qu'ils soient habitants, résidents secondaires ou touristes de passage. La diversité des patrimoines est ainsi mise en valeur au plus proche du terrain avec ses trésors d'archéologie, d'histoire et de



nature. Une découverte pour certains, une redécouverte pour d'autres aux côtés du Garde du Littoral qui leur transmet l'amour des lieux et du métier. Une petite trentaine de visiteurs en 2020.

Première permanence d'informations sur la pêche à pied à Chausey

Les gardes du littoral sur l'archipel de Chausey ont pour mission de sensibiliser les publics au respect de l'environnement littoral et marin.



Stand de la permanence pêche à pied

Les jours de grandes marées sont pour eux l'occasion d'informer les pêcheurs à pied de la réglementation en vigueur concernant les tailles, quotas et périodes de pêche des coquillages et crustacés.

Afin d'apporter une information en amont, un dispositif de médiation a été expérimenté en 2020 à la base Paulou de Chausey. Les jours de grandes marées, une permanence a été mise en place à l'entrée de la salle de médiation de la base. Un stand tenu par les gardes du littoral pendant une heure avait pour but d'informer les visiteurs et les pêcheurs à pied débutants, des bonnes pratiques pour le respect de la réglementation et surtout pour la préservation des ressources marines.

Informées par voie d'affichage sur Chausey, 52 personnes, au cours des 3 jours de la marée de septembre 2020, sont venues à la rencontre des gardes du littoral.

Par ailleurs, tout au long de l'année, les gardes assurent une mission d'information du public à travers différents canaux :

- Des rencontres spontanées, réalisées au cours de leurs tournées de surveillance sur la Grande Ile ou dans l'archipel.
- L'information directe des pêcheurs à pied : lors des grandes marées, les gardes du littoral vont à la rencontre des pêcheurs à pied dans l'archipel afin de leur prodiguer des conseils sur la pratique ainsi qu'une information sur la réglementation en vigueur.

- La sensibilisation des pratiquants du kayak de mer, par la mise en place chaque année depuis 2009 sur Chausey d'une journée d'échanges et d'information avec les clubs de la région en collaboration avec le Comité régional de Normandie de Canoë Kayak.

Ponctuellement, la sensibilisation du public scolaire ou de groupes d'adultes : le 26 août 2020, un groupe de familles des Centres Médicaux Sociaux du département (40 personnes) a ainsi échangé avec les deux gardes sur le thème de la préservation des habitats naturels.

Restitution de la mission des Plongeurs Naturalistes de Normandie auprès des Chausiais

Chaque année en septembre, les Plongeurs Naturalistes de Normandie (PNN), association partenaire du SyMEL, effectuent une mission d'étude et d'observation de la faune et de la flore sous-marine.

Pendant 10 jours, 7 plongeurs biologistes et naturalistes explorent différents sites sous-marins de l'archipel en application d'un protocole d'observation des habitats benthiques. La prise de notes sur plaquettes sous-marines est abondamment complétée par des prises de vues photos et vidéos.

La logistique lourde de ce genre d'opération est facilitée par les agents du SyMEL sur place, pour le transport du matériel de plongée, des effets personnels, de la nourriture nécessaire pour 7 personnes pendant 10 jours

et du matériel scientifique mais également pour la mise à disposition de locaux nécessaires à l'entretien du matériel de plongée et le rechargement des bouteilles d'air comprimé.

Afin de faire connaître leurs travaux aux résidents de l'archipel de Chausey, les plongeurs naturalistes ont tenu une conférence ouverte à tous dans la salle de médiation de la base Paulou (dans la limite de la capacité de la salle en lien avec les obligations sanitaires liées à la COVID 19). Une vingtaine de personnes ont pu ainsi découvrir photos et vidéos de nombreuses espèces sous-marines parfois insoupçonnées du public telle que le corail jaune solitaire ou la gorgone, animal vivant en colonie en forme d'éventail.



Conférence de restitution de la mission PNN de septembre 2020 à la base Paulou



Corail jaune solitaire (*Leptopsammia pruvoti*)



Gorgone verruqueuse (*Eunicella verrucosa*)

05 | Les partenariats

Chantiers nature dans le cadre des Service Volontaire européen/ SVE Septembre & octobre 2020

Dans le cadre du partenariat avec AVRIL, le SyMEL accueille un petit contingent de jeunes européens en provenance d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de Hongrie...

Le groupe encadré par Luce Palominos de l'association AVRIL, s'est rendu sur les sites du Conservatoire du littoral et des ENS gérés par le SyMEL.

Le groupe ainsi constitué a eu l'occasion de découvrir une bonne partie de notre littoral, accueilli sur les sites du Havre de Surville, de la Pointe d'Agon, du Cap de Carteret, des dunes de Lindbergh, du Val de Saire et enfin des dunes de Biville.



Chantier de clôture d'exclos autour d'une mare sur la Pointe d'Agon (13 octobre 2020)

Ce sont au total 12 journées organisées sur des thématiques de chantier diverses : façonnage de fagots, fascinage de siffle-vent, dépose et pose de clôtures,

restauration de parcelles de loisirs, arrachage de jeunes semis de résineux, etc

SVE 2020

SITE	THÉMATIQUE	DATE	QUANTITÉ
Dunes de Biville	Broyage de pins	28 et 29 octobre	2 jours
Dunes d'Hatainville	Réfection d'aménagements	7 et 8 octobre	2 jours
Cap de Carteret	Arrachage de lierre	30 septembre et 1 ^{er} octobre	2 jours
Surville	Fascinage siffle-vent	24 septembre	1 jour
Pointe d'Agon	Restauration clôture mare	12 octobre	1 jour
Pointe d'Agon	Dépose clôture ovins	13 octobre	1 jour
Val de Saire	Restauration parcelles loisir	14-15-16 octobre	3 jours

Les journées se sont déroulées dans la bonne humeur, et dans un esprit très coopératif..

La prochaine étape est prévue pour la période de septembre-octobre 2021.



Une semaine de chantiers nature avec le Lycée de Montebourg

Le SyMEL et le Lycée agricole de l'Abbaye de Montebourg ont conclu un partenariat pour réaliser des chantiers pédagogiques du 28 septembre au 02 octobre 2020.

La gestion agricole était la thématique de la semaine avec, au programme, des aménagements visant à améliorer les conditions de pâturage.

Tout d'abord, un puits a été remis en état et une pompe à nez y a été raccordée. Ces travaux s'inscrivent dans le but d'améliorer la qualité d'eau proposée au bétail et par la même occasion de limiter le piétinement des berges d'un cours d'eau.

En complément, les accès à la parcelle contenant le puits ont été revus pour favoriser l'abreuvement des bêtes par le nouveau dispositif.

Dans un second temps, des blocs de granit plus ou moins lourds et dispersés ont été rassemblés dans l'objectif

d'améliorer l'entretien des terrains par le passage d'un broyeur en sécurité.

Enfin, l'installation d'une clôture permet dorénavant l'entretien par pâturage de plusieurs parcelles de loisirs afin de retrouver une végétation prairiale naturelle.

Les premiers travaux de terrassement ont été effectués par une équipe de 6 lycéens en bac pro agro-équipement. Ils ont manié pelles et dumper durant 3 jours.

La pose de clôture ainsi que la taille de haie ad hoc ont été exécutés par des secondes en production animale et en agro-équipement.

Cette semaine a été profitable à tous avec des résultats de qualité. L'ambiance était favorable à la cohésion d'équipe et à l'apprentissage malgré les épisodes pluvieux et l'organisation particulière liée au covid.



FERMANVILLE. Deux chantiers avec le Conservatoire du littoral

Des élèves du lycée agricole de Montebourg aux commandes



Article paru dans la presse de la Manche le 9/10/2020

Chantier pédagogique avec le campus métiers nature de Coutances sur la Pointe d'Agon

Afin de restaurer la dune à l'extrémité sud de la Pointe d'Agon et de colmater une importante brèche en formation, un chantier a été organisé avec 24 élèves d'une classe de 1^{re} STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) le 21 janvier 2020.

L'objectif de l'opération était d'implanter des fagots de saules et de peupliers, pour partie élaborés sur place par

l'élagage de peupliers autour du phare d'Agon, afin de permettre la fixation de sable au niveau de cette brèche. Après quelques mois, les fagots mis en place ont bien joué leur rôle et d'autres devront être installés prochainement pour compléter le dispositif de restauration de la dune.



Avant



Pendant



Quelques mois après le chantier





Association pour la mise en valeur des Rivières et des Initiatives Locales

Dans le prolongement de la convention partenariale 2019-2021, le SyMEL a contracté avec l'AVRIL, un avenant à la convention pluriannuelle pour les actions de l'année 2020, avec l'objectif de développer l'opportunité que

représentent les espaces naturels gérés par le SyMEL et leurs aménités environnementales comme support d'actions transversales pour une Manche inclusive.

Association des Plongeurs Naturalistes de Normandie

Depuis 2012, le SyMEL a signé des conventions de partenariat (2012-2015) et (2016-2019), avec l'Association des Plongeurs Naturalistes de Normandie. Ce partenariat contribue à l'approfondissement de la connaissance des sites et des espèces et à participer conjointement aux actions de conservation, de préservation et de gestion des peuplements sous-marins et de leurs habitats.

Ce partenariat a été renouvelé pour une nouvelle période 2020-2022 destinée à poursuivre les inventaires et les prospections dans l'archipel, intégrés aujourd'hui au sein du programme MarinObs, porté par le SyMEL.



DDTM / ULAM

La convention liant le SyMEL et l'État a été renouvelée pour une nouvelle période de deux ans 2020-2021. Elle autorise l'accueil à titre gracieux, des agents des services de l'État (ULAM,

Gendarmes maritimes de la Brigade de Surveillance du Littoral), gardes jurés du CRPMEMN, intervenant notamment dans le cadre des tournées de surveillance et de contrôles pêche à pied en grande marée.

Lycée agricole et technologique de Sées

La convention pluriannuelle cadre de jumelage pédagogique relative à la pratique d'activités de génie écologiques entre le SyMEL, le Conservatoire du littoral et le Lycée de Sées a été signée pour une nouvelle période de 5 ans (2020-2024) suite à la décision du Comité syndical du 13 février 2020.

Le renouvellement de la convention pluriannuelle a été l'occasion de pointer la difficulté pour les établissements

de disposer de financements pour l'organisation matérielle des déplacements pour des chantiers pédagogiques en général, et voir dans quelles mesures solliciter les communes concernées par les opérations de chantiers pour le prêt de matériel ou mise à disposition de locaux pour l'accueil sur place des étudiants...



Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert (STEMO) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Département de la Manche

Le partenariat instauré depuis plusieurs années entre le SyMEL et les Services PJJ, a été renouvelé par convention cadre pour la période 2020-2023.

Sa bonne mise en œuvre et sa déclinaison annuelle s'effectue en lien avec les différentes Unités Educatives de

milieu Ouvert (UEMO) dans la Manche, pour l'organisation sur les sites dont le SyMEL assure la gestion, d'activités d'entretien et d'aménagement de sites naturels au bénéfice de jeunes dans le cadre de mesures de réparation pénale.

Convention multipartite relative à un réseau départemental d'ingénierie territoriale pour un appui renforcé aux communes et intercommunalités

Le SyMEL a signé avec le Département de la Manche et plusieurs collectivités (l'Association des maires de la Manche, le CAUE, Latitude Manche, le GIP Labéo, Manche Habitat, Manche Numérique, le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin le Syndicat départemental de l'eau de la Manche, le Service départemental d'incendie et de secours de la Manche), une convention multipartite. Celle-ci vise à la mise en place d'une plateforme d'appui aux territoires et à la contribution du SyMEL, dans les

limites de ses compétences et des moyens mobilisables, à son déploiement opérationnel. Ce conventionnement s'entend être une mission de conseil et d'expertise auprès des communes et intercommunalités, distincte de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et distincte de la maîtrise d'œuvre, avec une volonté forte de ne pas se substituer aux missions d'expertises réalisées auprès du bloc communal.





SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2020

Participants à la rédaction

Saïd EL MANKOUCH, Pierrick LIZOT, Christine HAMARD, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Frédéric CHEVALLIER, Ludivine GABET, Jean GIRARD, Bénédicte GUILLOTTE, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Stéphane LEMIERE, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Tanguy PAIN

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique